

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois . . . . . » 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, and ADMINISTRATION. Includes subscription rates and administrative details.

Pour 1 fr. 65

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1898, franco dans toute la Suisse.

Pour 6 fr. 65

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la LECTURE DES FAMILLES:

LE SECRET DU SQUELETTE

par GEORGES PRADEL.

— VENDREDI 13 MAI 1898 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold Robert 58: « Stockholm »

Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant
Chœur mixte de l'Eglise indépendante. — Répétition partielle pour Dames, à 8 h. du soir, au Presbytère.

L'Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.

Mélo de la Montagne. — Répétition, à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique
Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle.

Abéille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Intimité. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses
Jeunes radicaux. — Assemblée générale, à 8 1/4 h. au Casino.

L'Alouette. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Monteurs de boîtes. — Réunion du Comité central et local, à 8 1/2 h. du soir, Café des Alpes.

L'ami montagnard. — Assem., à 8 1/4 h., au local.

La Diligente. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.

Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.

La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.

G. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.

Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.

Le Comité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lectures est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).

Anciennes Catéchumènes. — Réunion à la Cure.

Clubs
Fether-Club Alpenrosen. — Répétition, 9 h., Stand 8.

Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. du soir.

English conversing Club. — Meeting à 8 1/2 h.

Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

Club du Bochet. — Réunion, à 8 1/4 h.

Union-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club du Potet. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.

Concerts
Grand Brasserie du Boulevard. — Tous les soirs.

— SAMEDI 14 MAI 1898 —

Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 1/2 h.

Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/4 heures

Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

La Fourmi. — Exercice, à 8 h., au local.

Groupes d'épargne
J. O. G. T. — Perc. des cotis. de 9 à 10, au local.

Section d'artillerie. — Versement, 8 1/2 h., au local.

La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.

La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.

Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2 h.

Le Glaneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.

Réunions diverses
Grutli. — Assemblée, samedi, à 8 h. du soir, au Caveau.

Cercle du Sapin. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.

Union Chorale. — Assemblée, à 9 h. du soir.

La Solidarité. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h.

Cercle ouvrier. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.

Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — A 8 1/2 h. du soir: Visite de la Commission auxiliaire.

La Fidélia. — Assemblée réglementaire, à 8 1/2 h.

Etoile. — Percp. des cotis., de 8 à 9 h., au local.

Les Amis des Alpes. — Percp. des cotis., à 8 h., au local.

Grutli romand. — Percp. des cotis. de 9 à 10 h.

Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.

Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.

Gesamtheit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.

Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.
Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.

L. T. H. — Perception des cotisations.

Tous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.

Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Clubs
XVIII Perception des cotisations, dès 6 h. à 8 h. du soir, au local.

Club du Renard. — Assemblée, au Terrier.

La Petite Section. — Assemblée, à 8 1/2 h., local.

Club du Rams. — Assemblée, au local.

Club algérien. — Réunion, à 8 h., Café des Alpes.

Trio Laborieux. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.

Club l'Éclair. — Percp. des cot. dès 8 à 8 1/2 h.

Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.

Club de la Rogneuse. — Réunion.

Club des Eméchés. — Percp. des cot. de 8 à 9 h.

Club des 4 jours. — Réunion.

Club d'Écriture. — Leçon, à 8 1/2 h., au local.

Vélo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.

Club du tir de la Vinaigrette. — Assem. 8 1/2 h.

Club des Amis. — Réunion, à 9 h.

Club Monaco. — Réunion.

Club de l'Exposition. — Percp. des cot. à 8 1/2 h.

Club l'Edelweiss. — Percp. des cotisat. à 9 h.

Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.

Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.

Ces explications étant données, nous considérerons, en ce qui nous concerne, le débat comme clos.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Société des fabriques de spiraux réunies:

Le Président du Conseil,

G. SANDOZ.

La Société des fabriques de spiraux réunies.

Chacun sait que les branches de l'horlogerie relatives aux parties détachées de la montre se trouvent dans une situation économique particulièrement difficile: incapables d'étendre leurs débouchés, quelles que soient la perfection de leurs procédés et la puissance de leurs moyens commerciaux, réduites à une production strictement et rigoureusement limitée par la production même de la montre, ces industries sont à la merci de leur clientèle. Il suffit en effet de quelques clients peu scrupuleux, usant systématiquement de la petite manœuvre bien connue, qui consiste à raconter à Paul que son concurrent Pierre vend meilleur marché que lui, pour entraîner, dans une industrie de parties détachées, une baisse de prix aussi irrésistible que fatale.

A la fin de 1895, les fabriques de spiraux étaient cruellement éprouvées par cet avilissement des prix; cette industrie était même sur le point de disparaître du pays, lorsque ses principaux représentants eurent recours, pour la sauver, au moyen énergique que l'on connaît: constitution d'une société anonyme, au capital actuel de 550,000 francs, capable de racheter les principales fabriques existantes, de lutter vigoureusement contre les exigences abusives d'une partie de la clientèle, et de relever les conditions économiques de cette industrie.

C'est ce programme que la Société des fabriques de spiraux a cherché à réaliser; depuis sa fondation, elle a racheté successivement 11 fabriques et passé avec ses concurrents des conventions réglant la production, et, dans une certaine mesure, les prix de

vente. D'autre part, une de ses premières préoccupations a été d'améliorer la condition de tout son personnel; elle y est parvenue en augmentant les salaires, en créant, de ses propres deniers, une caisse de secours en cas de maladie, en organisant enfin la participation des ouvriers aux bénéfices. Des chiffres ont été publiés récemment sur ce sujet (voir la Fédération horlogère, n° du 28 avril 1898). Nous n'y revenons donc pas.

Pour obtenir ces résultats, la Société a été obligée de relever, en décembre 1895 (date de sa fondation), les tarifs de vente de tous ses articles. Bien que les prix n'aient été calculés que pour faire face aux nouvelles conditions créées par la Société en faveur de son personnel, effectuer les réserves et amortissements indispensables, et donner aux actionnaires l'intérêt que l'on peut réclamer d'une affaire courante des risques industriels, ce relèvement de prix fut vivement critiqué, habitué que l'on était à un marché complètement avili et neuf fois sur dix, onéreux pour le fabricant de spiraux. Nous nous plaignions toutefois à reconnaître que plusieurs directeurs de fabriques d'horlogerie, parmi les plus compétents, nous donnaient d'emblée leur entière approbation. Néanmoins, ce ne furent, au début, que reproches et récriminations. Au premier rang, parmi les mécontents, se trouvait le Syndicat des fabriques de montres, qui prétendait absolument avoir droit à des avantages spéciaux par rapport à tous les autres consommateurs. La Société, qui n'avait pas encore la force nécessaire pour résister à cette prétention (trois fabriques de spiraux étaient, à cette époque, seules rachetées), ne put faire autrement que de céder. En échange, les fabriques de montres lui promirent leur appui, et il fut entr'autres convenu que ces fabriques ne feraient usage que des spiraux de la Société. Il est regrettable que ces conventions n'aient été l'objet que d'assurances verbales et d'engagements d'honneur; on ne nous en constaterait pas aujourd'hui l'existence.

Ces concessions faites, un régime de grande stabilité de prix s'établit pour la vente des spiraux, ce qui n'avait pas été le cas depuis de longues années. Il semblait donc que le nouvel état de choses était accepté par l'industrie horlogère dans son ensemble, lorsqu'en février dernier, divers incidents se produisirent démontrant que tel n'était pas le cas, et que le comité du groupe le plus puissant, en faveur duquel on avait consenti les plus fortes concessions, menait contre la Société, en guise de reconnaissance, une guerre sourde, ayant pour but de provoquer un abaissement considérable du tarif de décembre 1895.

Les négociations d'alors, entamées avec la Société, sous un prétexte futile, furent rompues par le dit comité sur le refus de la société d'abaisser immédiatement ses tarifs de gros de 30 à 40 % environ. Presqu'en même temps, au cours de négociations avec les fabriques de spiraux d'Allemagne (dont deux furent alors rachetées par la société), nous avions la preuve que plusieurs fabriques de montres, bien qu'au bénéfice des avantages concédés par la société à leur syndicat, ne se gênaient pas, malgré les engagements pris, pour inonder de leurs commandes les fabriques de spiraux concurrentes, et pour leur assurer leur concours et leurs encouragements.

En un mot, la Société des fabriques de spiraux se trouvait en présence d'un groupe puissant, auquel elle avait consenti des avantages exceptionnels et dont les représentants n'avaient pas d'autre préoccupation que de chercher à lui porter un véritable coup de mort!

A la suite de cette constatation, deux alternatives étaient seules possibles: céder à la pression exercée ou se défendre énergiquement.

Accepter la première solution, c'était, on l'a vu, revenir aux années terribles qui ont précédé 1895. La Société des fabriques de spiraux n'hésita donc pas à choisir la seconde et à accepter courageusement la guerre qu'on voulait à tout prix déchaîner contre elle. La

première conséquence a été la mise en vigueur du tarif du 5 avril 1898.

La société regrette vivement que cette mesure atteigne indistinctement ceux de ses clients avec lesquels elle n'a eu que d'agréables rapports et ceux qui se sont déclarés ses ennemis. C'est pour remédier à cette situation fâcheuse qu'elle a décidé d'accorder dès le 5 avril une remise de 30 % sur ses nouveaux tarifs, (avec engagement de sa part de revenir dans 18 mois au plus tard aux tarifs moyens de décembre 1895) à ceux de ses clients qui prendront avant le 15 mai l'engagement de ne traiter qu'avec elle (voir le n° du 17 avril 1898 de la Fédération horlogère.)

Il convient d'ailleurs de remarquer que le tarif du 5 avril 1898, atténué par la remise de 30 % n'entraîne sur le prix de vente de la montre qu'une augmentation de 1 % environ. Un des directeurs d'une des grandes fabriques d'horlogerie en Suisse nous déclarait en outre que cette hausse avait eu son bon côté, en ce sens, qu'elle avait enrayé un mouvement de baisse imminent sur le prix de la montre, notamment sur le marché allemand.

De nombreuses critiques ont été formulées sur le délai fatal du 15 mai pour adhérer à la convention qui met le fabricant d'horlogerie au bénéfice de la remise de 30 %. Il est évident que, si ce n'était l'état de guerre actuel, la société recevrait en tout temps les adhésions. Mais tout esprit impartial reconnaîtra qu'aujourd'hui, il serait vraiment naïf de la part de la société d'ouvrir indéfiniment ses portes à ceux qui n'ont d'autre but que de la battre en brèche.

Quant aux fabricants d'horlogerie qui ont adhéré ou comptent adhérer à la convention proposée, la société leur réitére ici l'assurance qu'ils n'auront nullement à regretter leur adhésion, bien au contraire. On cherche évidemment à les inquiéter et à jeter le trouble dans leur esprit; c'est ainsi qu'on parle tour à tour de spiraux qui seraient vendus jusqu'au 30 juin aux anciens prix par certaines maisons de gros, ou de l'apparition du spirail acier nickel qui doit tout bouleverser! Pour dissiper ces craintes, la société tient à déclarer que personne ne sera privé de spiraux en acier nickel; bien qu'on se fasse de grandes illusions sur l'avenir de cet article, la société a pris des mesures de ce côté là. Quant aux spiraux vendus jusqu'au 30 juin aux anciens prix, il s'agit de livraisons très limitées de spiraux spéciaux pour le rhabillage et qui ne peuvent en aucun cas être employés pour la fabrication de la montre. Il n'en résultera donc aucune perturbation sur le marché, pas plus qu'il n'en résulte de la livraison aux anciens prix de tous les ordres en note avant le 5 avril.

Si la Société des fabriques de spiraux a pris toutes ces mesures en vue de la guerre, elle examinera d'autre part avec le plus grand soin toute proposition de conciliation. Pour en donner la preuve, elle a fait étudier elle-même un projet qui permettrait d'amener une détente rapide et dont toutes les bases sont actuellement soumises à l'examen du comité de la Société intercantonale des industries du Jura.

Nous croyons avoir démontré par ce qui précède que la crise actuelle résulte uniquement de la nécessité dans laquelle on a mis la Société des fabriques de spiraux réunies de défendre ses positions. Elle ne peut en aucune façon endosser la responsabilité de cette situation qu'elle rejette tout entière sur ceux dont le but mesquin a été de ruiner une industrie qui se relevait de ses cendres et qui était parvenue à améliorer considérablement la position de son personnel ouvrier.

Dans tous les cas, quelle que doive être l'issue de la lutte engagée, la société est décidée à prendre sans exception, toutes les mesures que comportera la sauvegarde de ses intérêts. Forte du sentiment de son bon droit, elle ne déposera les armes qu'en présence d'une transaction honnête et loyale.

**Nouvelles étrangères**

**Espagne.** — On mande de Madrid, 12 mai :

M. Sagasta a eu mardi, en quittant les Cortés, un évanouissement. La santé du président du conseil paraît sérieusement atteinte par suite des fatigues de ces dernières semaines.

Paris, 12 avril. — Le *Herald* publie la dépêche suivante de Madrid :

« Je viens d'avoir une conversation avec un membre du cabinet. Le ministre m'a dit : « Un changement ministériel est inévitable. M. Moret sera un des premiers à se retirer et ceux de ses collègues qui n'ont pas la sympathie populaire le suivront dans sa retraite. » Cela ne signifie-t-il pas que des mesures plus énergiques seront prises pour continuer la guerre? Je considère, au contraire, tout changement ministériel comme devant favoriser la cause de la paix. La vérité est que tout le monde fait des vœux de tout cœur en faveur de la paix, mais personne n'a le courage d'en proclamer hautement la nécessité. Je crois que, vers le milieu du mois prochain, M. Martinez Campos sera au pouvoir et qu'il ne s'opposera pas à la paix. »

**Russie.** — *La presse en Russie.* — On lit dans le n° 106 de la gazette *Svet* du 24/4 mai 1898 que, par ordre du ministre de l'intérieur, M. Loholevski, le rédacteur bien connu du journal *Rousskaïr Vedomosti* a reçu un troisième avertissement et que son journal a été interdit pour deux mois pour avoir fait une enquête collective en faveur des Douchobortzi, petite communauté chrétienne du Caucase qui a été dernièrement l'objet d'une cruelle persécution de la part des autorités locales.

**Les troubles en Italie**

Berne, 12 mai. — Suivant le *Bund*, le consul suisse à Milan, M. Cramer, a adressé au Conseil fédéral un rapport dans lequel il constate que la tranquillité est complètement rétablie à Milan.

La police a remis au consulat une liste des morts, des blessés et des personnes qui ont subi quelque dommage pendant l'émeute. Aucun nom suisse ne figure sur cette liste. Il n'est pas probable qu'elle soit complète et l'on doit s'attendre à la voir modifiée par des réclamations ultérieures.

Rome, 12 mai. — Suivant quelques journaux, il serait confirmé qu'on aurait trouvé chez Mme Bulicoff, nihiliste russe, outre une correspondance relative à l'organisation des désordres, tout un plan de concentration, et des papiers compromettants pour plusieurs chefs socialistes, anarchistes et républicains.

**Les ouvriers italiens en Suisse**

Sion, 12 mai. — Trois wagons entièrement occupés par des Italiens armés de revolvers et de couteaux ont passé aujourd'hui à Sion, à 8 h. 40 du matin. Ils disent se rendre en Italie par le Simplon ou par le col du Monte-Moro. Ils seront certainement arrêtés à la frontière par des carabiniers italiens.

Lugano, 12 mai. — Cette nuit et dans la journée sont arrivés ici environ deux douzaines d'ouvriers italiens, qui ne savent trop quel parti prendre.

On signale à Monte-Olympio, près de Chiasso, des patrouilles de cavalerie italienne qui auront pour mission de disperser toute manifestation.

Lugano, 12 mai. — Les chefs socialistes italiens qui se trouvent à Lugano déclarent avoir envoyé de nombreux télégrammes pour exhorter les ouvriers à ne pas continuer leur voyage vers la frontière. Ils ajoutent que, si les ouvriers actuellement en route arrivent à Lugano, ils feront tout leur possible pour les faire retourner dans l'intérieur de la Suisse, afin qu'ils puissent reprendre leur travail.

L'Agence télégraphique suisse apprend en effet que des télégrammes dans ce sens ont été envoyés à Berne, Lausanne et Genève, mais qu'ils sont restés jusqu'ici sans effet.

Les rédacteurs de l'*Italia del Popolo* continuent leurs démarches auprès des autorités tessinoises, afin d'obtenir l'autorisation de publier leur journal à Lugano. Le *Socialista*, qui ne paraissait jusqu'ici qu'une fois par semaine, est devenu quotidien.

Neuchâtel, 12 mai. — Une trentaine d'Italiens partant pour Lugano, ont quitté Neuchâtel par l'express de 4 h. 15. De nombreux compatriotes, que la pluie empêche de travailler, les ont accompagnés à la gare et les ont acclamés au moment du départ.

**Conflit hispano-américain**

Le *New-York Herald* communique la dépêche suivante : New-York, 12 mai.

Un télégramme spécial de Buenos-Ayres au *Herald* dit que le torpilleur espagnol *Temerario* est rentré dans le rio de la Plata et remonte le fleuve Parana.

Il a passé aujourd'hui à San-Nicolas, au nord de la province de Buenos-Ayres, et cherche un port pour réparer les avaries qu'il a subies dans une tempête en mer. Il ira dans ce but jusqu'au Paraguay.

Un télégramme spécial de Saint-Thomas au même journal dit qu'un bâtiment qu'on croit être le *Yale* (l'ancien transatlantique *Paris*) et qui se trouve au large de Porto-Rico, a essuyé trois fois le feu des forts de San Juan.

Les Espagnols ont protesté auprès du gouverneur de Porto-Rico contre le fait que l'avisé équipé par le *Herald* croise dans les eaux de cette île et menacent de le saisir.

— Le *Laffan-Bureau* communique la dépêche suivante : Londres, 12 mai.

Un télégramme de la Havane, de source espagnole *via* la Jamaïque, dit que quatre navires de guerre américains ont attaqué, hier matin, Cienfuegos, tandis que plusieurs chaloupes à vapeur remorquant des bateaux chargés de troupes américaines et d'armements se dirigeaient vers la côte pour opérer un débarquement. Les troupes espagnoles ont repoussé les envahisseurs, mais le feu des Américains a détruit la station du câble.

Les Américains ont pris de nouveau position de l'autre côté de l'entrée de la baie de Cienfuegos et ont une seconde fois tenté de débarquer. Les Espagnols les ont encore repoussés. Ces derniers ont eu 14 blessés. Le combat a duré huit heures.

La dépêche dit que six navires de guerre américains ont attaqué en même temps Cardenas, sur la côte nord de l'île. Les Américains ont ouvert le feu à moins de 2,000 mètres, ont détruit la canonnière espagnole *Antonio Lopez* et ont causé des avaries à la canonnière *Ligera*. Ils ont alors tenté de débarquer, mais les Espagnols assurent avoir résisté victorieusement.

Washington, 12 mai. — Le *Tribune* annonce que l'amiral Sampson a reçu pour instruction de ne pas attaquer Porto-Rico.

Key West, 12 mai. — Les navires *Wilming-ton*, *Winslow* et *Hudson* sont entrés hier dans le port de Cardenas pour y attaquer les canonnières espagnoles. Celles-ci, aidées des batteries de la côte, ont canonné les navires américains, qui sont repartis après une heure de combat. Un officier américain et quatre hommes ont été tués, plusieurs blessés.

Hong Kong, 12 mai. — La canonnière anglaise *Linnet*, partie lundi de Manille, raconte que les Espagnols refusent de rendre cette ville, qui est bien approvisionnée.

**Chronique suisse**

**Fausse nouvelle.** — L'Agence télégraphique apprend de source autorisée que la nouvelle publiée par un journal, d'après laquelle la Confédération aurait vendu dernièrement 50,000 fusils Vetterli, est complètement erronée. L'administration militaire n'a vendu ces derniers temps aucun vieux fusil.

**Match de Turin**

M. Basso, consul général d'Italie à Genève, a adressé à M. L. M. Richardet une dépêche lui annonçant que le tir international projeté est renvoyé jusqu'à nouvel avis.

**Les eaux du Léman à Paris**

De Paris, on écrit à l'*Express*, de Lyon : On confirme le bruit d'après lequel il serait officiellement question d'amener les eaux du lac Léman à Paris qui, comme toutes les grandes villes, tourne ses regards du côté des Alpes.

La prise d'eau se ferait dans le petit lac, dans le voisinage du coquet village d'Hermance et sur le territoire du département de la Haute Savoie. L'aqueduc commencerait à 400 mètres du rivage à une profondeur de 45 mètres. L'emplacement choisi est éloigné de l'embouchure des cours d'eau et une seule habitation en est à moins de 1 kilomètre.

L'aqueduc projeté reste donc sur le territoire français. Dans la Haute Savoie, jusqu'à la traversée du Rhône après Saint-Julien, l'eau passe dans un souterrain. Jusqu'à la Saône, le tracé suit une ligne presque droite par Nantua, Bourg, Mâcon. L'aqueduc passe ensuite à Charolles, près de Clamecy, entre Fontainebleau et Montargis, puis à Sceaux et au sud de Paris.

Le projet comprend : 87,000 mètres d'aqueducs fermés, en tranchées ; 77,900 mètres de conduites doubles en acier et sidéro-ciment ; 325,000 mètres de souterrains divers ; 16,100 mètres de ponts sur voûtes et piles ; réservoir des Usnes (Haute-Savoie), du Chalain (Jura) et à Paris ; maisons de gardes et accessoires, etc.

Le prix total est évalué à 450,000,000 de francs.

La construction de cet aqueduc ne nuirait en rien aux intérêts de la ville de Genève, non plus qu'aux installations de Bellegarde (Ain). Le projet a la prétention, loin de nuire à la navigation sur le Rhône, de servir à l'améliorer. Pour cela, on utiliserait le lac de Chalain (Jura) pour y constituer une réserve des eaux surabondantes qu'on retiendrait afin de les écouler lors de l'étiage. L'auteur compte sur une capacité de 125,000,000 de mètres cubes. D'autre part, dans la vallée des Usnes (Haute-Savoie), près de l'embouchure du pittoresque torrent du Fier, il pourrait être construit une autre réserve de 40,000,000

de mètres cubes. Ces eaux accumulées seraient utilisées en temps opportun par le service du Rhône pour améliorer la navigation.

D'après la composition chimique des eaux du lac, le nombre des microbes, par centimètre cube d'eau, est de 38 environ, au lieu de plusieurs milliers comme pour les rivières qui alimentent actuellement la capitale. La conclusion de l'étude est que « l'eau du Léman, est une eau de premier ordre », ainsi que celle de tous les lacs.

**Nouvelles des cantons**

ZURICH. — Nous avons annoncé que le détenu Bolliger, condamné il y a deux ans à la réclusion perpétuelle, par la cour d'assises de Zurich, pour avoir assassiné sa fille, avait adressé un recours en grâce au Grand Conseil zuricois. Cette autorité a pris connaissance du recours dans sa séance de lundi, et l'a renvoyé à l'examen d'une commission composée de neuf membres. Comme de forts doutes existent sur la culpabilité de Bolliger, il est probable que la commission se prononcera en faveur de l'admission du recours.

VAUD. — *Fête des Narcisses, Montreux 14 mai.* — En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au lendemain.

Les gares et les bateaux seront avertis à temps et renseigneront les intéressés.

Un bateau spécial, le *Winkelried*, fera le service Genève-Montreux et vice versa ; arrivée à Montreux à 12 h. 45 ; départ après la fête. Le Jura Simplon organise un train qui quittera Montreux à 11 h. 20 du soir et desservira les stations jusqu'à Lausanne.

Les grands ballets du printemps seulement seront répétés le dimanche après-midi pendant le concert des Armes-Réunies de la Chaux-de-Fonds. (Communiqué).

**Chronique du Jura bernois**

Madretsch. — Hier soir, à 7 heures, un accident est arrivé à une fillette de 5 ans, vis-à-vis du collège de cette localité. Malgré les poteaux indicateurs un attelage descendait la route au galop ; l'enfant n'ayant pu se garer, la voiture lui a passé sur la jambe et ce matin encore, le médecin ne pouvait se prononcer sur la gravité du cas. Plainte a été portée contre le conducteur inconnu, mais qui sera facile à découvrir.

Détail à noter : Sommé de se faire connaître, le conducteur en question a pu s'esquiver grâce au bienveillant concours de deux ou trois jeunes gens qui ont jugé plus à propos d'invectiver la personne qui cherchait à connaître le nom du fautif.

Courroux. — Un grave accident est arrivé, à Courroux. M. Christian Zwahlen, propriétaire, vieillard de 70 ans, conduisait une voiture attelée de deux jeunes bœufs ; ceux-ci s'étant épouvantés à la sortie du village, le conducteur est tombé sous le char et a été grièvement blessé. Il a une jambe brisée et se plaint de douleurs internes. Sa vie serait même en danger.

**Chronique neuchâtoise**

Inspection d'armes et d'habillement en 1898. — L'inspection d'armes et d'habillement prévue par l'art. 157 de la loi sur l'organisation militaire du 13 novembre 1874,

Nord. Puis, on avait remarqué qu'il se rendait plus fréquemment encore que par le passé au château de Montignac, où son nom et son titre lui avaient assuré, dès son arrivée, un accueil à part de l'orgueilleux maître du logis. Les conjectures allant leur train, on nota aussi que, ces derniers temps, le baron avait été l'un des plus assidus aux chasses. On en avait conclu que le charme de Claude n'était point étranger à cette assiduité, et les suppositions s'élevaient, maintenant, quant à la date possible d'un mariage dont on parlait tout bas. Les héritières du pays se décidaient peu à peu à abandonner la partie, non sans soupirer bien fort, mais en reconnaissant l'impossibilité de lutter contre Montignac, qu'on avait accoutumé de voir, toujours et partout, passer en première ligne.

S'il restait quelques incertitudes, elles furent fixées quand on vit M. de Ravenay jeter dans la salle du bal un rapide coup d'œil circulaire et, sans une hésitation, se diriger vers Claude, demeurée sur sa chaise. Plus de doute, la nièce du comte Guy, traitant le baron en fiancé, lui avait gardé cette première valse tant demandée.

Claude ne s'était pas trompée en pensant que l'arrivée de M. de Ravenay allait mettre fin à sa pénible situation. Le jeune capitaine marcha droit sur elle, et s'inclinant :

— Comment ! Mademoiselle, dit-il, vous ne dansez pas ? Une faveur rare du sort permettrait-elle que cette première valse fût restée libre, tandis que je maudissais les devoirs de service qui m'empêchaient de venir la solliciter ?

Partagée entre la colère douloureuse qui l'agitait et le désir obsédant de quitter son siège au plus vite, Claude n'aperçut pas la portée de l'acte qu'elle allait accomplir. Elle lui montra son carnet de bal en souriant.

— Oserai-je penser, reprit vivement le baron, avec une émotion qui n'était pas feinte, que vous avez bien voulu me réserver cette valse ?

Claude, tout à sa pensée, n'écoutait pas. Elle inclina machinalement la tête et posa sa petite main dans celle qui lui tendait l'heureux baron, qui, radieux, l'entraîna dans le flot des danseurs, où elle se perdit avec lui, sans regarder du côté du comte Guy.

**FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 32**

**LE FIER SICAMBRE**

PAR

**JEAN DE MONTHEAS**

Le comte Guy était trop assombri pour consentir à se contraindre et à sourire ; il fuyait systématiquement les réunions, qui l'eussent forcé à poser un masque de convention sur son hautain visage.

Claude, envahie par une indifférence morne, ne souhaitait aucun plaisir. D'ailleurs, cette instruction tant ralliée par le comte Guy, avait eu au moins pour résultat, en élevant ses idées, de lui faire comprendre le vide des jouissances mondaines.

Cependant, comme il n'est pas de règle qui ne souffre une exception, exception fut faite pour l'invitation que le général, commandant la subdivision militaire de Tarbes, adressa à Montignac, à l'occasion du grand bal qu'il donnait à l'entrée de chaque hiver. Le comte Guy estimait le vieux soldat et entretenait avec lui les relations les plus cordiales. Un matin, en arrivant au déjeuner, il passa la lettre d'invitation à Mme de Montignac, et l'informa de sa voix brève qu'il comptait accepter, au nom de toute la famille.

Il fallait s'incliner quand le comte Guy avait parlé. La comtesse fit donc un signe affirmatif, et Claude, toute palpitante d'espérance, car elle pensait qu'une circonstance favorable se présentait de faire

oublier au comte le fâcheux incident du mariage de Césarine, télégraphia, séance tenante, à Madeleine de Lambilis, de lui expédier une toilette qui fût une merveille.

La vicomtesse avait consciencieusement rempli son mandat. Claude, malgré sa modestie, ne se trompa point sur la signification du murmure qui s'éleva parmi les invités lorsqu'elle entra, à la suite de Mme de Montignac et du comte Guy, dans les salons de l'hôtel du général.

Sa robe, d'une exquise simplicité, se remarquait d'autant plus au milieu des parures réellement belles, mais trop riches, trop compliquées, chefs-d'œuvre des couturières indigènes. Seule, la générale, une jeune femme infiniment gracieuse, échappait à l'erreur commune à beaucoup de provinciales élégantes. Sa toilette, en velours bleu sombre, se distinguait par la sobriété des ornements, et celle qui la portait s'avança au devant de la famille de Montignac, avec cette aisance très simple, révélant une éducation parfaite et une expérience mondaine consommée.

La belle Marguerite elle-même, en dépit de son impeccable goût ordinaire, n'avait pas su éviter l'écueil. Les plis lourds et majestueux de sa robe de satin violet disparaissaient à demi sous la molle ondulation de dentelles de grand prix, malheureusement beaucoup plus modernes que celles qu'elle avait vu à Claude, et dont le souvenir l'empêchait de dormir.

Mme Léon Salluze comptait bien, suivant sa coutume invariable, être la reine du bal. Aussi, elle pâlit de rage, et ses yeux noirs brillèrent d'un éclat aussi fulgurant que l'étoile de diamants qui étincelait dans ses cheveux, quand elle entendit la légère rumeur admirative qui s'élevait sur les pas de Claude, et qu'elle vit la jeune fille, adorable dans un nuage de tulle blanc, retenu çà et là par des boutons de roses moussues. Un simple piqueur pareil se balançant dans sa chevelure blonde ; les perles du comte Guy entouraient son cou gracieux, et elle passait comme un elfe, sa vaporeuse toilette communiqant quelque chose d'impalpable et d'aérien à sa petite et svelte personne.

Jamais elle n'avait été plus séduisante, et son mince carnet d'ivoire fut presque aussitôt couvert des noms de ceux qui, arrivés bons premiers, purent obtenir la moindre contre-danse. Claude consolait les retardataires désolés par un mot aimable ou un sourire, sans perdre de vue la porte éloignée contre laquelle le comte Guy, fuyant les conversations,

s'appuyait, en laissant ses regards errer avec indifférence autour de lui.

Sûrement, pensait Claude, il comprendrait sa délicate pensée, il viendrait, il allait venir réclamer cette première valse, qu'elle avait, pour la lui garder, refusée à vingt solliciteurs empressés !

Cependant, les minutes passaient, les salons s'emplissaient toujours davantage ; l'excellente musique d'un régiment laissait entendre quelques sons en prélude timide, et le comte Guy n'approchait pas, et sa haute stature immobile se dressait encore dans l'embrasure de la porte qui lui servait de refuge.

Soudain, les violons, les flûtes, les hautbois jetèrent des flots d'harmonie ; les danseurs s'envolèrent en un tourbillonnement cadencé, et Claude, seule sur sa chaise, pâlit d'angoisse sous les mille regards qui la contemplaient curieusement irritée, elle ne vit pas l'immense étonnement qui surgit au fond des yeux du comte Guy, en constatant qu'elle faisait, après avoir été aussi recherchée, tapisserie pour cette première valse ; elle ne songeait qu'à la position qui était cruelle, et elle appelait un sauveur de tous ses vœux.

Au même instant, un groupe compact d'habitants noirs qui occupait la grande baie ouvrant sur l'escalier, s'écarta pour livrer passage à un nouvel arrivant. Claude respira : Celui-là allait accourir, l'enlever à la solitude qu'elle s'était faite et qui, dédaignée, devenait si lourde.

Le capitaine d'artillerie baron de Ravenay, qui arrivait ainsi un peu en retard, était sans contredit l'officier le plus distingué de la garnison, en même temps que le lion de la ville. De taille moyenne, élégant et bien prise dans le sévère uniforme, il avait un teint mat, de beaux yeux bruns intelligents, des cheveux noirs coupés ras lui faisaient une fine tête d'Arabe. Avec cela riche, d'une vieille famille du Nord, caractère loyal, excellent militaire, très rangé, raffiné depuis ses minces bottes vernies jusqu'aux ongles soignés de ses mains aristocratiques, il réalisait assez bien le type du héros de roman, qui sort tout armé de certains cerveaux de jeunes filles. C'était le genre idéal, choyé par toutes les mères de famille en peine de mari pour leur fille, le point central où convergeraient les aspirations des jeunes Tarbaises, dont il traversait souvent les rêves.

Mais, jusque-là, les ceillades des mères et les grâces minaudières des jeunes filles étaient restées sans action sur le baron, qui passait au milieu de tout cela avec son flegme impassible d'homme du

aura lieu en 1898 aux jours et lieux ci-dessous indiqués :

23 mai 1898, Landeron, Château. — Sections de Landeron et Cressier, à 8 heures du matin; sections de Cornaux et Lignières, à 2 heures du soir.

24, 25, 26 et 27 mai, Neuchâtel, au Mail. — 24 mai : Sections de Saint-Blaise, Hauterive, Enges, La Coudre et Marin, à 8 heures du matin. — Pour Neuchâtel, citations personnelles.

28 mai, Colombier, Collège. — Sections de Colombier et Serrières, à 8 heures du matin; section d'Auvornier, à 2 heures du soir.

30 mai, Boudry, Collège. — Sections de Boudry et Bôle, à 8 heures du matin; section de Cortailod, à 2 heures du soir.

31 mai, St-Aubin-Sauges, Collège. — Sections de St-Aubin, Montalchez, Gorgier, Sauges, Fresens et Vaumarcus, à 8 heures du matin; section de Bevaix, à 2 heures du soir.

1<sup>er</sup> juin, Corcelles, Collège. — Sections de Corcelles, Peseux, Rochefort et Montmolin, à 8 heures du matin.

2 juin, Fontaines, Collège. — Sections de Fontaines, Fenin, Vilars, Saules, Engollon, Boudevilliers, Geneveys-sur-Coffrane, Valangin et Coffrane, à 8 heures du matin.

3 juin, Cernier, Halle de gymnastique. — Sections de Cernier et Chézard-St-Martin, à 8 heures du matin; sections de Fontainemelon et Hauts Geneveys, à 2 heures du soir.

4 juin, Dombresson, Collège. — Sections de Dombresson, Savagnier, Villiers et Pâquier, à 8 heures du matin.

6 juin, Travers, Château. — Section de Travers, à 8 heures du matin; sections de Noiraigue et Brot-Dessous, à 2 heures du soir.

7 juin, Couvet, Stand. — Section de Couvet, à 8 heures du matin; sections de Môtiers et Boveresse, à 2 heures du soir.

8 juin, Fleurier, Stand. — Section de Fleurier, à 8 heures du matin; sections de Buttes et St-Sulpice, à 2 heures du soir.

9 juin, Verrières, Collège. — Sections des Verrières, Côte-aux-Fées et Bayards, à 8 heures du matin.

10 juin, Brévine, Collège. — Sections de Brévine, Chaux du Milieu et Cerneux-Péqui-gnot, à 8 heures du matin.

11 juin, Les Ponts, Hôtel de la Loyauté. — Sections des Ponts et Brot-Plamboz, à 8 heures du matin; section de La Sagne, à 2 heures du soir.

13, 14 et 15 juin, Le Locle, Stand. — Section du Locle, citations personnelles; 15 juin, section des Brenets, à 2 heures 20 minutes du soir.

16, 17, 18, 20, 21, 22 et 23 juin, Chaux-de-Fonds, Nouveau Stand. — Section de La Chaux-de-Fonds, citations personnelles; 23 juin, sections des Eplatures et Planchettes, à 2 heures du soir.

Doivent se présenter à l'inspection :

**Elite** : Tous les sous-officiers et soldats d'infanterie (fusiliers et carabiniers), cavalerie, artillerie, génie, vélocipédistes, troupes d'administration et sanitaires.

Les recrues instruites en 1898 n'ont pas à se présenter, ni les sous-officiers et soldats de la nouvelle batterie n° 50 qui ont assisté à la revue d'organisation.

**Landwehr** : Tous les sous-officiers et soldats de cavalerie, génie, vélocipédistes, troupes sanitaires et d'administration.

Les sous-officiers et soldats d'infanterie (fusiliers et carabiniers) et d'artillerie qui ont passé la revue d'organisation sont dispensés de se présenter.

**Avis important**. — Tous les sous-officiers et soldats qui ont reçu la boîte de munition d'urgence doivent en être porteurs.

Tous les miliciens se présenteront équipés au grand complet; ils sont toutefois dispensés de se munir du linge personnel et de la seconde paire de souliers.

Les cavaliers se présenteront non montés; ils sont dispensés de prendre les effets qui doivent être paquetés dans les sacoches.

Les malades pourront faire présenter leurs armes et giberne garnie par un remplaçant, porteur de leur livret de service et d'une déclaration médicale.

Les miliciens d'autres cantons qui passent l'inspection d'armes dans leur arrondissement sont dispensés de se présenter.

Les hommes des sections de Neuchâtel, Locle et Chaux-de-Fonds seront cités personnellement par leurs chefs de sections, ceux que la citation n'atteindrait pas devront se présenter un des jours indiqués pour leur section; pour toutes les autres sections la présente tient lieu d'ordre de marche. Les miliciens de toutes armes et de tous grades qu'elle concerne sont censés être personnellement commandés et soumis comme tels à la justice pénale militaire. Il est défendu de faire des excursions en uniforme le jour de l'inspection; les militaires ne doivent faire usage des chemins de fer, bateaux à vapeur, etc., qu'autant que cela est nécessaire pour se rendre à l'inspection et en revenir.

Le Département militaire désignera pour chaque place d'inspection un certain nombre d'officiers et de sous-officiers à la disposition du Commandant d'arrondissement.

La troupe sera conduite par les chefs de sections, qui après l'appel aux places désignées, la remettront en mains des officiers convoqués pour l'inspection.

Les officiers se présenteront en tenue de service.

Tous les hommes doivent naturellement être porteurs de leur livret de service.

Il est interdit aux hommes portant fusil, sous peine d'être punis, de faire rafraîchir ou repasser leur arme à l'émeri par un armurier particulier, sans autorisation du contrôleur d'armes.

Toute infraction à la discipline sera sévèrement punie. Les fonctionnaires militaires, les chefs de sections, les officiers et sous-officiers présents à l'inspection ainsi que les agents de police, reçoivent l'ordre de porter immédiatement ces infractions à la connaissance de l'autorité compétente. La punition infligée dans chaque cas particulier sera communiquée au Commandant de division.

Neuchâtel, 10 mai 1898.  
Le chef du Département militaire,  
BERTHOUD.

**Neuchâtel. — Nos Italiens.** — Hier soir, un groupe d'Italiens a parcouru nos rues en cortège, précédé d'un individu portant un drapeau rouge. Cette petite troupe s'est grossie chemin faisant, et s'est rendue à l'hôtel Beau-Séjour, où avait lieu l'assemblée.

Celle-ci avait attiré un grand nombre de participants. Plusieurs discours ont été prononcés au milieu du plus grand calme.

Comme conclusion, l'ordre du jour suivant a été voté :

Les Italiens résidant à Neuchâtel, au nombre de 1,200, réunis en meeting public le 11 mai 1898, à l'hôtel Beau Séjour :

Entendu les horribles faits arrivés ces jours-ci en Italie;

Déclarent :

Que les causes principales qui ont produit l'agitation du peuple italien sont la malheureuse guerre d'Afrique, les dépenses militaires disproportionnées aux ressources du pays, et la corruption des fonctionnaires publics;

Protestent contre le gouvernement italien pour l'emploi des mitrailleuses contre le peuple qui demande la réduction du prix du pain;

Se déclarent solidaires avec les révoltés de la faim, et prêts à entreprendre une agitation à l'étranger pour le retour de tous les Italiens au pays;

Rendent responsable le gouvernement du sang versé et l'envisagent comme déchu moralement de son pouvoir.

La séance s'est terminée à 10 h. 1/2 et tout le monde a repris tranquillement le chemin de son domicile. On nous dit que quelques Italiens partiront aujourd'hui pour leur pays. (Suisse libérale.)

**Chronique locale**

**Nos Italiens.** — Les Italiens de notre localité, qui jusqu'ici paraissaient être restés absolument calmes, malgré les nouvelles d'Italie, ont tenu assemblée hier soir au Cercle Ouvrier. 600 Italiens environ y étaient réunis.

Une quinzaine d'orateurs se sont fait entendre, tous plus éloquents les uns que les autres, recommandant chaudement à leurs compatriotes le départ pour la frontière, afin d'aller soutenir les frères de Milan. Un certain nombre des assistants ont manifesté leur volonté de partir, mais la grande majorité paraît peu enthousiasmée. L'assemblée a décidé de faire cortège aujourd'hui, à l'issue duquel une collecte sera faite en vue de venir en aide à ceux qui désirent partir.

Cet après-midi à 2 1/4 heures le cortège projeté s'est mis en marche, départ de la Place Neuve; il comptait 200 participants environ. Y figuraient le drapeau fédéral et un drapeau rouge avec inscriptions, d'un côté : « Alla Frontiera », de l'autre : « Lutto Proletario ».

La Philharmonique italienne, qui hier avait promis son concours aux manifestants leur a fait savoir aujourd'hui qu'elle ne prendrait pas part au cortège.

Tous ces Italiens sont très calmes; de temps à autre, seuls quelques cris de : « Vive Milan ! » sont poussés.

On nous dit qu'une soixantaine sont déjà partis hier. Les Italiens du Jura bernois sont, paraît-il, prêts à partir aussi, et une dépêche de Saint Imier invite les compagnons de la Chaux-de-Fonds à se joindre à eux.

**Wohlthatigkeitskonzert.** — Montag den 16. Mai veranstaltet der allzeit rührige Zitherklub *Alpenrasli*, im grossen Saale der Armes-Reunions, ein Konzert zu Gunsten der Brandbeschädigten in Merligen. Die Noth ist unter den Beschädigten gross. 36 Familien sind nur nothdürftig untergebracht, meistentheils in Scheunen. Benützt darum die Gelegenheit, das Angenehme mit dem Nützlichen zu verbinden. Der Eintritt ist frei und jedermann freundlich dazu eingeladen. Im Laufe des Konzerts wird eine Kollekte veranstaltet und deren Betrag vollständig an das Hilfskomitee in Merligen abgesandt. Für einige genussreiche Stunden garantiert der Zitherklub vollständig; wie an seinen frühern Konzerten hat sich der Klub auch diessmal Mühe gegeben,

ein abwechselndes Programm zu bieten. Es werden Gesammte Vorträge, Gesang und Solovorträge eine schöne Abwechslung bieten. Auch für den humoristischen Theil ist gesorgt. Näheres Inserat. (Communiqué.)

**Société de tir militaire l'Helvétie.** — La Société de tir militaire l'Helvétie aura son premier tir obligatoire dimanche 15 mai courant, dès 6 1/2 heures du matin, au stand des Armes Réunies. Tous les citoyens désirant se faire recevoir de la société sont priés de se présenter le même jour, munis de leurs livrets de tir et de service.

Nous rappelons aux hommes du landsturm qu'ils doivent faire leur tir obligatoire.

Le bureau du Comité est composé comme suit :

Ernest Perret, président, rue du Pont, 21.  
Charles Veuve, secrétaire, Grenier, 30.  
Louis-Eug. Brandt, caissier, Nord, 127. (Communiqué.)

**A propos d'une condamnation.** — M. le Dr C. Bouglé nous adresse quelques mots pour nous dire que le jugement rendu contre lui n'est pas définitif.

**Bienfaisance.** — La direction de l'Hôpital a reçu avec reconnaissance la somme de 15 francs, produit d'une collecte faite à l'occasion d'un mariage. Merci aux donateurs. (Communiqué.)

— **L'Ouvrière** a reçu avec reconnaissance la somme de 5 fr. 15, produit d'une collecte faite à un banquet à la brasserie Müller, pour le « Droit de l'orphelin ». Merci aux généreux donateurs. (Communiqué.)

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Berne, 13 mai.** — Les Italiens ont eu hier soir, à la Maison du Peuple, une assemblée dans laquelle de nombreux discours ont été prononcés.

Le train spécial est parti ce matin à 4 h 40 pour Lucerne; au lieu de 800 partants annoncés, il n'y en avait que 500. Au moment où le train s'est ébranlé, les partants ont entonné la *Marseillaise* et ont poussé des cris de « Alla frontiera! Alla rivoluzione! » Leurs camarades de Berne, qui les avaient accompagnés au train, sont rentrés tranquillement.

**Agence télégraphique suisse**

**Aarau, 13 mai.** — La police a arrêté hier soir l'auteur des faux billets de banque signalés depuis quelque temps. C'est un lithographe, nommé Oelhafen, domicilié depuis un an environ à Aarau. On a saisi à son domicile des faux billets et le matériel nécessaire à leur fabrication.

**Lucerne, 13 mai.** — Le train spécial parti ce matin de Berne est arrivé à 7 h. 40, amenant environ 700 Italiens. 140 d'entre eux n'avaient pas de billets; l'un d'eux a été retenu comme garantie pour le paiement. Une vingtaine environ d'Italiens de Lucerne se sont joints à la colonne. On ignore quand celle-ci pourra quitter Lucerne, l'argent continuant à faire défaut.

**Lugano, 13 mai.** — Le train arrivant à Lugano ce matin à 4 h. 1/2 contenait un certain nombre d'Italiens. La gare est occupée par des gendarmes et des pompiers de la ville, armés de Vetterlis; ils n'ont laissé descendre en ville aucun des Italiens. Une centaine de ceux-ci se sont laissés persuader de retourner à leur travail et sont repartis pour Bellinzona par le train de 7 h. 1/2. Les autres ont dû continuer sur Chiasso.

Les gardes établis à la frontière ne laissent passer personne.

**Lugano, 13 mai.** — Les hommes du bataillon tessinois 96 ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher au premier appel.

**Rome, 13 mai.** — L'agence Stefani annonce que les nouvelles parvenues au gouvernement portent qu'hier la tranquillité a été complète dans tout le royaume.

*L'Opinione* et *l'Italia* disent que le roi s'est montré très cordial envers M. di Rudini et les ministres dans les entretiens qu'il a eus avec eux à la gare et dans la conférence qu'il a eue au Quirinal avec M. di Rudini.

*L'Italia* ajoute que M. di Rudini a pu se convaincre que le cabinet a toute la confiance de la couronne.

**Madrid, 13 mai.** — Une dépêche de Cienfuegos confirme que les Américains ont attaqué Cienfuegos et ont tenté de débarquer; ils ont été repoussés et ont subi de grandes pertes.

**Key-West, 13 mai.** — On reçoit de nombreux détails sur l'affaire de Cardenas. Le *Winslow* a subi tout l'effort de la défense; il a eu sa coque percée et sa chaudière détruite. Il ne restait à bord, à 4 heures moins 10, que trois marins en état d'amarrer le câble que le *Hudson* lui lançait pour le remorquer. Au moment où le *Hudson* commençait sa remorque, un boulet a tué le commandant Bagley. Le *Winslow* a été remorqué à San-Pedro où les morts et les blessés ont été transbordés à bord du *Hudson*, qui est arrivé à Key-West à 8 heures du matin. Le *Hudson* a eu sa cheminée criblée de balles et toutes les cabines sur le pont détruites. On croit que la canonnière américaine *Tecumseh* aurait sauté.

— Le commandant du *Winslow*, blessé, a dit dans une interview que les Espagnols ont attendu pour tirer que les Américains fussent bien à portée des canonniers et des batteries. Le tir des Espagnols a été parfait; les obus tombaient aux pieds des Américains.

**Madrid, 13 mai.** — La crise ministérielle n'est pas encore terminée. Les difficultés persistent. M. Sagasta a conféré hier soir avec différentes personnalités.

**Chicago, 13 mai.** — Des magasins contenant 1,115,000 boisseaux de blé ont été détruits par un incendie.

**La Havane, 13 mai.** — Le maréchal Blanco a reçu du général Macias, commandant des troupes de Porto Rico, une dépêche par laquelle celui-ci annonce que 11 navires ennemis se sont présentés à la première heure devant Porto Rico et ont ouvert le feu sans prévenir. Les batteries de la place ont répondu et une canonnade enragée s'est engagée, qui a duré jusqu'à 1 heure du matin, sans causer de dégâts considérables.

Le général Macias ajoute que les pertes du côté des Espagnols sont insignifiantes.

**New-York, 13 mai.** — Une dépêche de Port-au-Prince annonce que la flotte américaine a bombardé Porto Rico dans l'après-midi.

**Londres, 13 mai.** — Le correspondant de Washington au *Daily Chronicle* télégraphie que M. Long a été informé officiellement que le bombardement de San Juan a commencé mercredi à 5 heures du matin; deux navires espagnols auraient été coulés.

Un télégramme de New-York au *Standard* prétend que San Juan a capitulé après un bombardement qui a duré huit heures. La flotte américaine était composée de neuf vaisseaux.

**Madrid, 13 mai.** — Le *Heraldo* publie une dépêche disant que l'escadre de l'amiral Cervera est arrivée hier matin à Fort-de-France.

Il se confirme qu'un croiseur espagnol a été vu dans les eaux d'Haïti poursuivant un navire américain.

Les détails parvenus sur l'affaire de Cardenas portent que le bateau *Antonio Lopez*, un vieux navire, a reçu 12 boulets; il a lutté héroïquement jusqu'à l'épuisement de ses munitions.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

Du 11 mai 1898

Recensement de la population en Janvier 1898 :

1898 : 31,605 habitants,  
1897 : 31,157 »

Augmentation : 448 habitants.

**Naissances**

Von Känel Bertha-Louisa, fille de Jules-Emile, commissionnaire, et de Bertha-Louisa née Magnin, Bernoise.

Jacot Descombes Cécile, fille de Fritz, horloger, et de Marie née Junod, Neuchâteloise.

Ondart Omer-Charles-Arnold, fils de Omer-Alphonse, horloger, et de Marie-Rosine née Berger, Français.

Antoinette Bluette, fille illégitime, Neuchâteloise et Bernoise.

**Promesses de mariage**

Ehret Alphonse-Célestin, maître serrurier, Alsacien, et Kraft Bertha-Babette, ménagère, Neuchâteloise.

Jetter Louis-Friedrich, commis, Wurtembergeois, et Ruedin Elisa, modiste, Neuchâteloise.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

22214. Enfant féminin mort-né à Iseglio Pietro, Italien.

22215. Ducommun dit-Boudry née Luyet Marie-Josette Philomène, épouse en secondes noces de Polybe-Ulysse, Neuchâteloise, née le 26 octobre 1858.

22216. Rufener Louisa, fille de Christian et de Caroline-Hortense née Laschot, Bernoise, née le 1<sup>er</sup> avril 1877.

**Le Livre d'Or**

DU CINQUANTAIRE.

Jubilé de la République neuchâteloise

Magnifique Album

du format 24x32 cm. contenant

378 photographies authentiques

de patriotes de 1848,

les photographies du Conseil d'Etat

de 1898 et

celle du Monument de la République

disposées sur 30 planches

artistement arrangées, tirées en

héliogravure.

Prix fr. 5.—

franco dans toute la Suisse ou

pris dans les dépôts.

Le 10% du prix des volumes

vendus sera versé au Conseil

d'Etat pour une œuvre de

bienfaisance cantonale.

R. HAEFELI & C<sup>ie</sup>

impr.-édit.

CHAUX-DE-FONDS



**BANQUE FÉDÉRALE**

(Société anonyme)  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

COURS DES CHANGES, le 13 Mai 1898.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various locations including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Switzerland. Columns include location, type of bill, and the corresponding rate.

**Service du ramonage**

Le nombre des installations de cuisines au gaz ou à pétrole tendant à s'accroître, le Conseil Communal, afin d'éviter des contestations de ramonage, informe les habitants de la circonscription communale que les maîtres ramoneurs ont l'ordre de procéder comme d'habitude et aux époques réglementaires, au ramonage des canaux et tuyaux des cuisines partout où le potager à combustible ordinaire n'a pas été enlevé.

Les plaintes concernant le service du ramonage doivent être adressées à la direction de police du feu. La Chaux-de-Fonds, le 4 mai 1898. 7387-1 Conseil Communal.

**Enchères publiques**

Le lundi 16 mai 1898, à 11 h. du matin, il sera vendu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle du 2<sup>me</sup> étage, un lot d'horlogerie, comprenant entr'autres :

- 1 montre lépine 9 lig., pavée roses, cyl., 18 k. et platine.
1 savonnette 20 lig., 18 k., répétition à minute, ancre, cuv. or.
1 lépine 10 lig., 18 k., email noir, avec solitaire, cuv. or, cyl. avec broche.
1 g<sup>d</sup> guichet 12 lig., 18 k., joaillerie et peinture, cyl., cuv. or.
1 savonnette 12 lig., 18 k., coquille, ancre, cuv. or, mouvement soigné.
1 lépine 19 lig., 18 k., ancre, cuv. or, s. p. Breguet.
1 lépine 16 lig., polie, 18 k., cyl., cuv. or, lentille.
1 lépine 18 lig., 18 k., ancre, mouvement soigné, cuv. or, s. p. Breguet.
1 lépine 10 lig., 18 k., email noir, cyl., cuv. or.
1 savonnette 12 lig., 18 k., guillochée, cyl., cuv. or, ainsi qu'une quantité d'autres montres dont le détail serait trop long à publier.
Toute cette horlogerie peut être visitée à l'Office soussigné.

Les enchères auront lieu contre argent comptant, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-1548 C La Chaux-de-Fonds, le 12 Mai 1898. 7751-2 Office des Poursuites.

**Lait stérilisé naturel L'Idéal Surogat pour nourrissons**

sans chimie ou autre mélange, recommandé par les autorités médicales. On ne sert absolument toute l'année que du lait au foin. 7649-5

Stérilisation journallement à la Laiterie D. Hirsig, rue du Versoix 7, et aux dépôts chez M. J.-B. Stierlin, place du Marché. M. A. Winterfeld, à la Gare.

**Occasion exceptionnelle!**

A remettre de suite à très bon compte un beau 7951-2

**Magasin de COIFFEUR** avec installation moderne et situé dans un quartier populaire. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**DEMANDE D'EMPRUNT**

On demande à emprunter une somme de fr. 15000 en première hypothèque. — Adresser offres sous chiffres T-1354-C à l'agence Haasenstein et Vogler, à la Chaux-de-Fonds. 6592-1

**Banque Commerciale Neuchâteloise**

2, rue du Môle, NEUCHÂTEL

La Banque reçoit à Neuchâtel et dans ses Agences à LA CHAUX-DE-FONDS, Locle et Môtiers, des DÉPÔTS :

- 1° en Comptes, Chèques et Comptes-courants, conditions à débattre;
2° sur Bons de dépôts à 30 jours de vue à 2 1/2 %;
id. à 5 mois de date à 2 1/2 %;
id. à 1 an à 3 %;
id. de 3 à 5 ans à 3 1/2 %.

Neuchâtel, février 1898. LE DIRECTEUR.

Service d'omnibus plusieurs fois par jour avec Soleure. Bains et Station de cure Attisholz Courrier postal deux fois par jour. près Soleure.

Source d'ancienne réputation. — Bains salins et sulfureux. — Magnifiques promenades dans les forêts de sapin. — Vue magnifique sur les Alpes. — Prix de pension modérés. — Téléphone dans la maison. — Prospectus gratuits. Ma-3352-Z 7775-2 A. PROBST-ARNI, propriétaire.

**COMMUNIQUÉ**

Je viens avec plaisir vous faire savoir qu'une dame Fr., de Hérisau, a été guérie d'un mal (éruption au visage) qui la faisait souffrir depuis 27 ans, par votre SAVON TORMENTILLE D'OKIC, A WERISHOFEN après avoir essayé en vain toutes sortes de remèdes. — Une autre personne d'ici me dit aussi qu'elle ne pouvait assez louer le Savon Tormentille d'Okic car il l'avait, en peu de temps, complètement délivrée d'une maladie de peau désagréable et qui lui causait bien des inquiétudes. J'en ai fait usage moi-même avec succès; depuis plusieurs années j'avais chaque printemps les mains crevassées, ce qui m'était très désagréable. Or, ce mal a disparu par l'usage du Savon Tormentille d'Okic dans un temps remarquablement court. Je suis convaincu que vous aurez dû plaisir à recevoir cette communication.

Jean LUTZ, marchand, Hérisau (Appenzell).

Le savon Tormentille d'Okic, à Werishofen, se vend à 60 cent. dans les pharmacies, drogueries, parfumeries et épicerie fines. Vente en gros : Matthey, Gabus & Cie, à Genève. Représentant général : F. Reinger-Bruder, à Bâle.

**Avertissement.** Prière de vérifier exactement la marque OKIC, car il existe des contrefaçons absolument mauvaises. 7774-7

**Nouvelle Fruitière**

RUE DU MARCHÉ 2 MAISON STIERLIN RUE DU MARCHÉ 2 renommée pour ses MEILLEURS

**FROMAGES** Gruyère, Emmenthal, Jura et à Desserts

Choix incomparables. Unique et seule en son genre et défiant toute concurrence. 5349-94

**Maison FORTIER-PICARD, à Beaune (Côte-d'Or)**

Vins de Bourgogne et de Beaujolais HUIT MÉDAILLES — HORS CONCOURS demande AGENTS sérieux. or-5415 6319-7

**Potagers économiques**

de la fabrique 7231-3 X. Hun, de Colmar se trouvent chez

**N. BLOCH**

Rue du Marché 1 Comptoir, Bureaux et Logements

à remettre pour cas imprévu, de suite ou pour époque à convenir, dans une maison d'ordre, moderne, très avantageusement située à proximité de la Gare.

Premier et Deuxième étage entiers de 5 et 6 pièces, chambre de bains, cuisine et dépendances, parquets partout, lessiverie dans la maison. Jardin d'agrément pour le premier étage. S'adresser à l'Etude de M. CHARLES BARBIER, notaire, rue de la Paix 19. 3473-20\*

**Les meilleurs BEURRES DE TABLE**

pure crème, JOURNELLEMENT FRAIS, se trouvent à la 5350-94 NOUVELLE FRUITIÈRE, rue du Marché 2 (maison Stierlin)

**Chute des cheveux.**

En réponse à votre honoree, je vous informe que la chute des cheveux dont je me plaignais a cessé par votre traitement par correspondance et qu'une quantité de nouveaux cheveux commencent à pousser maintenant. Si j'ai tardé à vous écrire, c'est que je désirais m'assurer auparavant de ma guérison. Cerlatex s/Saignolégier, le 23 Janvier 1898. Julien Donzé, Atelier de Monteurs de boîtes. Visé la signature qui précède de M. Donzé, Julien Jobin, maire. Adresse : « Polyclinique privée Kirchstrasse 405, Glaris. » N° 6

**A remettre de suite** pour cause de départ une

**PÂTISSERIE - CONFISERIE**

bien achalandée, située dans un beau quartier de la localité. Agencement moderne. Conditions de reprises modérées. A défaut, on offre à vendre, à conditions avantageuses, tout l'agencement qui est encore à l'état de neuf. Adresser les offres sous L. J. 6185 au bureau de l'IMPARTIAL. 6185-19

**La Fabrique des Longines à SAINT-IMIER**

demande un bon H-3486-J Faiseur de Secrets connaissant bien le ressort américain et la boîte or. Entrée de suite. 7730-2

**Cadrams**

Qui entreprendrait des creusures par grandes séries? — Adresser les offres au plus vite à M. Edmond Pellaton, Crêl-Perret 5, LE LOCLE. 7778-3 A la même adresse, on demande une CREUSEUSE pour travailler à l'atelier.

ON DEMANDE des bons remonteurs pour petites et grandes pièces, ancrés et cylindres, des bons pivoteurs pour petites et grandes pièces cylindres. Travail lucratif et suivi à l'année. S'adresser à M. Charles Wetzel, à Morteau (Doubs). H-3257-J 7037-16

**Jeune commerçant**

29 ans, avec connaissance parfaite des langues française, anglaise et allemande et de la tenue des livres en partie double, cherche à se placer dans une maison sérieuse de la localité. Bonnes références. — Adr. offres sous chiffres P. S. 7521, au bureau de l'IMPARTIAL. 7521-1

**Aux fabricants ou particuliers!**

Une maison de blanc échangerait une MONTRE et chaîne or contre toiles ou lingeries. Affaire de confiance réciproque. — Adr. offres sous A. 100, Poste restante, La Chaux de Fonds. 7660-1

Assortiment complet de Nouveautés pour la saison d'été. Gants. Cois. Cravates. Dentelles et Ruches. Blouses écossaises et autres. Jupons. Cache-corsets. Bas et Chaussettes. Tabliers. Ceintures. Capotes et Chapeaux pour bébés. Chapeaux de paille pour Messieurs, cadets et enfants. Cotons à tricoter toutes teintes. Belles marchandises Grand choix. Bas prix. AU 1651-228 BAZAR NEUCHÂTELOIS Ombrelles. Modes. Corsets. Escompte 3 p. c.

**Villa à vendre**

A vendre à NEUCHÂTEL, rue de la Côte, jolie villa de 10 chambres, maison soignée; belle situation, jardins en plein rapport. — S'adresser Etude G. ETTER, notaire, place d'Armes 6, NEUCHÂTEL. H-5015-N 7777-3

**A remettre**

dans une ville industrielle et tout spécialement favorable à la boîte or, 7780-3 un Atelier de Monteurs de boîtes en pleine activité et possédant une bonne clientèle; le local, actuellement occupé par une dizaine d'ouvriers pourrait, au besoin, en contenir 16 ou 18. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**MERCERIE**

A remettre magasin de mercerie dans une rue des plus fréquentées. Bonne clientèle. — S'adresser à Mme Frech, rue du Seyon 7, Neuchâtel. 6318 4

En 2-8 jours les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flacon à 2 fr. de mon Eau anti-goitreuse suffit. Mon Huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement et donne un donnement et dureté d'oreilles. 1 flacon, 2 fr. H-2000-G 8587-1 H. Fischer, méd. prat à Grub (Appenzell Rh. Ext.)

LACTINA SUISSE Seul aliment remplaçant avec économie naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. — Sacs de 5 kil., 3 fr. 25, 10 kil. 6 fr. — Vendu sous le Contrôle du Laboratoire Agricole de Lausanne. A. Panchaud Fabricant-Inventeur à VEVEY Dépôts à la Chaux-de-Fonds chez MM. Guinand & Dupuis, nég.; Schneider-Nicolet, Fritz. 11331-20

**Société de Consommation**

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 111, Demoiselle 111. Huile de Noix extra le litre, 2 fr. 1210-72 Miel premier choix le kg. 1 fr. 90

SAUCISSES DE FRANCFORT la boîte de 800 gr. 85 c. Harengs marinés au vin blanc Amieux frères la boîte de 680 gr. 1 fr. 05.

**SAUMON**

la boîte de 1 livre, 95 c. Vin sans alcool la bout. avec verre 80 et 85 c.

Cidre sans alcool la bout. avec verre, 55 c. Champignons en boîtes Café de figues le paquet, 20 c.

**Cave alimentaire**

Rue de la Paix 61 BELLES 7528-1

**Pommes de terre**

Imperator et Manium à prix modérés. A remettre de suite un 7781-3

**Café-Brasserie**

Ecrire sous initiales A. C. B. 7781, au bureau de l'IMPARTIAL.

**A louer à Pesoux**

un beau LOGEMENT de 5 pièces, plus une chambre de domestique, balcon et terrasse, buanderie, eau dans la maison. — S'adresser à M. Grettillat, à Pesoux. A la même adresse, à vendre un beau CHIEN courant, âgé de 5 ans. 7534-4

**LOGEMENTS A LOUER**

pour le 11 Novembre 1898

- Serre 103. 1er étage, 3 pièces et corridor 540 fr. 6853-2
Serre 103. 2me étage, 3 pièces et corridor. 520 fr.
Serre 105. Rez-de-chaussée, 3 pièces et corridor. 500 fr.
Serre 105. 1er étage, 3 pièces et corridor. 540 fr.
Doubs 155. 3me étage de 4 belles chambres au soleil 730 fr.
Doubs 151. Plusieurs logements modernes de 3 chambres et alcôve.

- Parc 82. Rez-de-chaussée, 3 chambres et alcôve. 540 fr. 6854
Paix 75. 2me étage de 3 chambres. 510 fr.
Paix 77. Rez-de-chaussée de 3 chambres. 480 fr.
Paix 81. 3me étage, 3 chambres et alcôve. 540 fr.
Demoiselle 113. 2me étage, 3 chambres et alcôve. 510 fr.
Demoiselle 113. 3me étage, 3 chambres et alcôve. 540 fr.
Progrès 99a. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 380 fr.
Progrès 101a. 2me étage de 2 pièces. 400 fr.
Progrès 103a. 1er étage de 3 pièces. 450 fr.
Progrès 103. 1er étage de 2 pièces. 400 fr.
Progrès 105. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 380 fr.

- Parc 79. Rez-de-chaussée de 4 pièces. 600 fr. 6855
Parc 78 bis. 2me étage, 3 pièces et alcôve. 600 fr. 6856
Doubs 157. 3me étage de 5 pièces. 680 fr. 6857
Nord 157. Pignon de 2 chambres. 375 fr.
Nord 163. 1er étage, 3 pièces, balcon et tourelle. 625 fr. 6858

- Boul' de la Fontaine 24. Pignon de 2 pièces. 240 fr. 6859
Temple-Allemand 83. 1er étage, 4 pièces avec balcon. 780 fr. 6860
Temple Allemand 83. 2me étage, 4 pièces et alcôve. 750 fr.
Temple-Allemand 83. 3me étage, 4 pièces avec balcon. 750 fr.
Balance 6a. 1er étage de 2 chambres. 340 fr. 6861
Place d'Armes 15b. Rez-de-chaussée, 3 pièces et alcôve 500 fr. 6862
Place d'Armes 15b. 3me étage, 3 pièces et alcôve. 540 fr.

- Gibraltar 6. Rez-de-chaussée de 3 chambres. 480 fr. 6863
Granges 6. Rez-de-chaussée, 3 pièces et magasin. 650 fr. 6864
Jaquet-Droz 14 a. 1er étage de 3 chambres. 520 fr. 6865

S'adresser à M. ALFRED GUYOT, gérant d'immeubles, rue du Parc 75.

**MOUVEMENTS.** A vendre d'occasion, 48 mouvements Robert, 14 lig., ancre, à vue, remontoirs et brides. 7645 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.



# „Dodge“ Poulies en bois et en 2 pièces.

70 % plus légères que les poulies en fonte, 50 % plus légères que celles en fer, 25 à 60 % plus d'adhérence. Prompte livraison avec garantie. Toujours en dépôt 800-1000 pièces Huile pour machines, graisse, courroies, cordes de coton, soles-gaze pour bluteries, de tout premier choix, etc.

**HUILE SPÉCIALE**  
pour **DYNAMOS.**

**BACHOFEN & HARTMANN, USTER**

**COURROIES diverses**  
en qualités garanties.



Poulies d'essai, Echantillons, Certificats et Renseignements, sont à disposition, s'adresser à M. P. BERTHOUD-HOFMANN, à la Chaux-de-Fonds, seul agent pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois.

18290

## Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, M. Th. HEINIGER menuisier-vitrier, met à ban pour toute l'année ses chantier et jardin qu'il possède à l'ouest de la rue de l'Étoile, à côté de la brasserie Tivoli.

En conséquence, défense formelle est faite de jeter des pierres dans le jardin, d'endommager les plantes et la clôture du dit terrain, de pénétrer sans autorisation dans le chantier.

Ceux qui se permettront de violer la présente défense, seront poursuivis conformément à la Loi.

Th. Heiniger.

La Chaux-de-Fonds, le 10 Mai 1898.

Mise à ban autorisée.

La Chaux-de-Fonds, le 12 Mai 1898.

Le Juge de Paix,

7790-3 E.-A. BOLLE, not.

## MISE A BAN

Mme VEUVE D'ULYSSE GALAME met à ban pour toute l'année le domaine qu'elle possède au quartier des Bulles, lieu dit à la Haute Maison.

En conséquence, défense formelle est faite de fouler les herbes, endommager les arbres, les murs de clôtures, laisser circuler des poules dans les prés, ainsi que pratiquer des sentiers en dehors du seul qui est dû, soit celui qui prend depuis la route du haut du Valanvron, pour aboutir au Bâtiment, ancienne route du Doubs, en passant par le pâturage situé derrière la Haute Maison.

Les contrevenants à la présente mise à ban seront dénoncés à l'Autorité et poursuivis sévèrement au paiement de tous dommages.

Bulles, le 27 Avril 1898.

Veuve d'Ulysse Galame.

Mise à ban autorisée.

La Chaux-de-Fonds, le 27 avril 1898.

Le Juge de Paix,

6888-1 E.-A. BOLLE, not.

## MISE A BAN

En suite de permission obtenue, M. Polybe AELLEN, met à ban pour toute l'année, le domaine qu'il a en location, à la Joux-Perret, 23.

En conséquence, défense est faite d'endommager les murs et les barres, de commettre des déprédations dans les forêts, de fouler les herbes et de pratiquer d'autres sentiers que ceux qui sont dus.

Les parents sont responsables pour leurs enfants.

Une surveillance sévère sera exercée et tout contrevenant puni conformément à la loi.

Polybe AELLEN.

Mise à ban autorisée :

La Chaux-de-Fonds, le 10 mai 1898.

Le Juge de Paix,

7624-1 E.-A. BOLLE, not.

## MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue, M. Dodanyme JACOT, met à ban pour toute l'année, le domaine qu'il a en location aux Bulles, 5.

En conséquence défense est faite d'endommager les murs et les barres, de commettre des déprédations dans les forêts, de fouler les herbes et de pratiquer d'autres sentiers que ceux qui sont dus.

Les parents sont responsables pour leurs enfants.

Une surveillance sévère sera exercée et tout contrevenant puni conformément à la loi.

Dodanyme JACOT

Mise à ban autorisée :

La Chaux-de-Fonds le 10 mai 1898.

Le Juge de Paix,

7626-1 E.-A. BOLLE, not.

## MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue, M. Arnold EICHER, met à ban pour toute l'année, le domaine qu'il a en location au boulevard de la Capitaine 18.

En conséquence défense est faite d'endommager les murs et les barres, de commettre des déprédations dans les forêts, de fouler les herbes et de pratiquer d'autres sentiers que ceux qui sont dus.

Les parents sont responsables pour leurs enfants.

Une surveillance sévère sera exercée et tout contrevenant puni conformément à la loi.

Arnold EICHER.

Mise à ban autorisée :

La Chaux-de-Fonds le 10 mai 1898.

Le Juge de Paix,

7625-1 E.-A. BOLLE, not.

• Lingerie confectionnée •

Rue de la Balance 2 **A L'ALSACIENNE** Rue de la Balance 2

## Nouveautés pour Robes d'Été

Coupons à tous prix et Demi-Saison Coupons à tous prix  
Soies noires pour Robes. — Tissus de laine pour deuil.

L'ASSORTIMENT DES

## Confections pour Dames

est au complet.

Jaquettes noires et couleurs. — Collets couleurs à tous prix. — Collets noirs pure laine, dep. 4 fr. 50. Collets noirs doublés, pour Dames, en tissus soie, brochés et moirés.

## MODES

Grand choix de CHAPEAUX garnis pour Dames et Fillettes. — Chapeaux modèles de Paris. — Chapeaux et Capotes de Deuil. 6283-3

**CORSETS FRANÇAIS** (Véritables Baléines). — Choix immense. Modèles exclusifs.

Liquidation de quelques Poussettes angl.

## Allgemeine Electricitäts-Gesellschaft Basel

à BALE, Gerbergasse 44

Société Anonyme

est chargée de l'exécution de travaux pour l'installation de la lumière électrique et de transports de forces d'après les systèmes à courant continu, alternatif et alternatif triphasé, ainsi que de batteries d'accumulateurs. Dynamos et Electro Moteurs de grand rendement et pour service continu. Ma-2386 Z 2269-8

## SONNERIES ELECTRIQUES

### • TÉLÉPHONES, PARATONNERRES

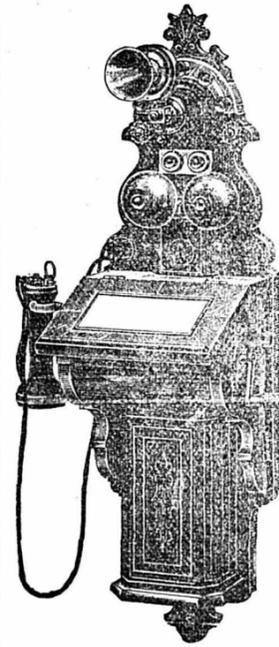
et Appareils en tous genres

INSTALLATIONS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

## E. BACHMANN

Succes. de BACHMANN & MARTHALER

5, Rue Daniel-JeanRichard 5



Nouveau et magnifique!! Allumeurs à gaz électriques à distance avec Becs Auer. Magnifique! Remplace avantageusement la lumière électrique.

Un bec est installé dans mon bureau où chacun peut le voir.

Toutes les installations électriques seront dès maintenant faites par un spécialiste, un excellent électricien de profession et seront garanties.

Téléphone. PRIX MODÉRÉS Téléphone.

Abonnements pour l'entretien

Je saisis l'occasion d'aviser mes clients et le public en général que M. Louis LARDON n'est plus employé chez moi depuis quelque temps et qu'il n'a aucune autorisation de faire quoi que ce soit en mon nom. 7409-1

est transféré 7406-5  
**49 Centimes** Rue Léopold-Robert  
**46**  
AU GRAND BAZAR PARISIEN

## Christian Schaefer, Cordonnier

21, RUE DE LA PAIX 21, au sous-sol.

### Chaussures rationnelles

pour enfants et pour adultes, d'après les études les plus récentes et les plus sérieuses des hommes les plus compétents. 5977-8

Spécialités :

Chaussures pour pieds plats, malades ou estropiés. — Bottes à l'écuycère. — Souliers de montagne. — Le tout sur mesure.

RÉPARATIONS. — Prix modérés. — Graisse pour la Chaussure. Crème Melton.



## Modes

Spécialité d'articles genre bon courant.

Formes Fleurs

### Chapeaux garnis

Plumes, Rubans, Fournitures Au 13164-113

### Grand Bazar du Panier Fleuri

Poussettes

Poussettes, Poussettes

de la fabrique renommée

Sender, de Schaffhouse

Garantie d'une année.

### Aux Ménagères

De nombreux essais comparatifs ont établi la qualité supérieure du savon de ménage

La Cigogne

5719-1



Fabrique:

Humbert & Dargent

Représentant :

L.-U. DUCOMMUN-JEANNET

Rue de la Demoiselle 81

CHAUX DE-FONDS

### Plus de dartreux!

Guérison certaine de dartres, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

### Crème anti-dartre

de Jean KOLLER, méd. dent., Lindenhof, Hérisau. n° 2191-z

Le flacon : Contre dartres sèches . . . fr. 3.— Contre dartres humides . . . » 3.25

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, s'il s'agit de dartres sèches ou humides. 1025-10

### Appartement à louer

Pour cause de départ, à louer pour le 11 Novembre 1898, un magnifique appartement au 1er étage de la Villa Boulevard de la Fontaine 27, composé de 5 chambres, bout de corridor éclairé, avec tonnelle et balcon. Buanderie, séchoir, cour et jardin. Prix modéré. — S'adresser pour traiter à M. Ch.-Oscar DuBois: gérant, rue du Parc 9, au 2me étage. 6338-4

## Tireurs !!!

Achetez la **Holléine**, de Holl Broyon, à 2 fr. le flacon. Elle permet de tirer avec la plus grande sûreté, calmant les nerfs et donnant une grande fixité à la vue. Expéditions contre remboursement.

Pharmacie St-Martin, Vevey.

M. SCHELLING, pharm., à Fleurier. n° 4459-L 6324-12



PHARMACIE CENTRALE GENÈVE



LE MEILLEUR

Dépuratif du sang

et le moins coûteux est

### L'Essence concentrée

de la

Véritable Salsepareille

de la Jamaïque

préparée à la Pharmacie Centrale, Genève

Cette essence, d'une composition exclusivement végétale, élimine les virus qui corrompent le sang et répand dans l'organisme la vigueur et le bien être. D-vrait en faire usage, toute personne souffrant de congestions, maux de tête, boutons, rougeurs, dartres, épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, goitre, démangeaisons, rhumatismes, maux d'estomac, etc., etc.

Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique ci dessus et le nom de la pharmacie Centrale de Genève. 4330-10

Dépôt à la Chaux-de-Fonds: Pharmacie Gagnebin, Bech, Leyvraz, Parel.

A Neuchâtel: Pharmacie Dardel, Bauler, Bourgeois, Jordan, Guehart.

Au Locle: Pharmacie Theis.

A Bienne: Pharmacie Stern.

A Porrentruy: Pharmacie Gigon.

1346-34

LAFFLÈS. Ouvrages extra soignés. Réparations, THOUSSAUX. avec des savons, papiers, blisses et linge. Jour. Région de Chémises de coton. Travail et Coupe très soignés. Prix du fection de CHEMISES sur mesure. des grandes S. au 2me étage. Con. Mme STOUANSE, chemisière, rue

## Lingère

Traitement du rhumatisme et des maladies catarrhales.

### Liqueur Swiss Gin

Seule liqueur constituant véritablement un remède populaire hygiénique.

Un simple refroidissement entraîne souvent force complications: attaques de goutte, maladies des reins, inflammation locale dégénérant en catarrhe aigu ou chronique, en somme toutes maladies prévenues ou guéries par l'emploi de la liqueur SWISS GIN.

SWISS GIN s'emploie de même en frictions dans le refroidissement cutané.

Dépôt général: G. SANDOZ, pharmacien-droguiste, Sonvillier (Jura bernois). Se trouve à la Chaux-de-Fonds, chez MM. Guinand et Dupuis, négociants. — Epicier Winterfeld. — Magasins de la Consommation. 7193-8



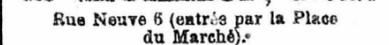
## A LOUER

Pour le 23 avril 1898 :

Hôtel-de-Ville 56, appartements de 2 et 3 pièces, avec dépendances, corridor fermé, bien exposés au soleil. 4315-16\*

Hôtel-de-Ville 39, un appartement 3 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, plus une grande chambre au 2me étage. 4316-16\*

S'adresser à l'Étude A. Monnier, avocat Rue Neuve 6 (entré par la Place du Marché).



## Gérance d'Immeubles

CHARLES TISSOT-HUMBERT

La Chaux-de-Fonds

### A louer

pour le 11 novembre prochain, le M. GASIN occupé actuellement par M. Jacques Leuenberger, rue de la Ronde 19.

Rue de la Ronde 6, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances, au 1er étage. Prix 30 fr. par mois avec l'eau. n-1512-c 7529-5



N'achetez pas de VETEMENTS confectionnés sans avoir visité les Magasins

# A LA CITÉ OUVRIÈRE

Vis-à-vis de l'Hôtel de la Fleur de Lys

• La Chaux-de-Fonds •

Nous offrons cette saison un choix de

## 3000 VETEMENTS COMPLETS

à Fr. 30 et 35

en cheviotte bleue, noire brune, peignée, drap anglais, façon ronde ou croisée, dans toutes les tailles, jusqu'à 120 de thorax. Affaire hors ligne, en marchandises fraîches, bien choisies, soignées et de bonne qualité. 7817-1\*

<p><b>COMPLETS</b> pour jeunes gens en drap très solide 18, 20, 25 et 30 fr.</p>	<p>Grand choix en <b>PANTALONS</b> drap foncé et fantaisie 7.50, 9.10, 12 et 15 fr.</p>
<p><b>PARDESSUS</b> mi-saison, en beau drap, nuance foncée et mode, 20, 25 et 30 fr.</p>	<p><b>MANTEAUX</b> caoutchouc, tissu imperméable, avec capuchon mobile, 35 et 45 fr.</p>

### ORATOIRE INDEPENDANT

Rue de la Promenade

M. S. DELATTRE, pasteur à Clermont-Ferrand, donnera une conférence sur son œuvre de mission intérieure en Auvergne, le lundi 16 mai, à 8 1/2 heures du soir.

Invitation cordiale! 7814-3

**Attention!** On désire placer un jeune enfant en pension. 7824-3  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

### Vélos

On demande à échanger contre des neufs ou à acheter des vélos usagés, réparés ou non. — S'adr. à M. Fritz Spilmann, rue du Premier-Mars 12 a, qui indiquera. 7868-1

### Local

A louer un grand local pour Sociétés; conviendrait aussi pour bureau. 7859-4  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue, M. E. Ducommun-Roulet met à ban pour toute l'année la propriété des Arbres, située boulevard de la Capitaine.

En conséquence, défense formelle est faite de fouler l'herbe des prés, d'endommager les arbres de la propriété, les murs et clôtures, d'étendre des lessives dans le pré, d'y jeter des pierres, débris, etc., d'établir des sentiers de chaque côté du chemin; celui-ci n'est un passage public que sur le parcours conduisant à l'Hôpital et non pour la partie traversant la propriété.

Tout contrevenant sera passible de l'amende prévue par la loi, sans préjudice de tous dommages-intérêts qui pourront être réclamés.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

La Chaux-de-Fonds, le 4 mai 1898.  
Le mandataire de M. DUCOMMUN-ROULET.

Dr Auguste GONSET, avocat.

Mise à ban autorisée :  
La Chaux-de-Fonds le 5 mai 1898.

Le Juge de paix,  
E.-A. BOLLE, not.

### MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue, les enfants de feu Auguste Gonset mettent à ban pour toute l'année leur propriété des Epiatures, savoir : A la Fiaz, articles 58 et 59; Sur les Sentiers, articles 61 et 63 du Cadastre des Epiatures.

En conséquence défense formelle est faite de circuler en dehors des chemins d'us, de fouler l'herbe des prés, d'endommager les murs et clôtures, et principalement d'établir des sentiers ou passages le long de la route.

Tout contrevenant sera passible de l'amende prévue par la loi sans préjudice des dommages-intérêts qui pourront être réclamés.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

La Chaux-de-Fonds, le 5 mai 1898.  
Pour les enfants de feu Auguste Gonset.

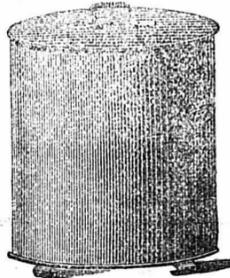
Dr Auguste GONSET, avocat.

Mise à ban autorisée :  
La Chaux-de-Fonds, le 6 mai 1898.

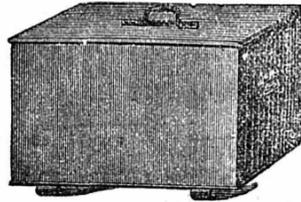
Le Juge de paix,  
E.-A. BOLLE, not.

### Fabrique d'Ustensiles de Ménage

CAISSES A CENDRES  
extra-fortes vernies



Rondes  
3 fr., 3 fr. 50.  
Carrées  
3 fr. 50, 4 fr. 50  
5 fr. 50.



Jaunes, 50 ct. en plus, initiales comprises si on le désire, rendues à domicile (rayon local).

L.-A. CHALLIER

Rue du Marché 3 et rue des Endroits.

### AU TAILLEUR RICHE

# PANTALONS

FR. 12.50 dep.

sur mesure

7405-1

LA CHAUX-DE-FONDS

### VELOCIPÉDES

#### ATELIER DE RÉPARATIONS

VENTE ♦ ECHANGE ♦ LOCATION

Fournitures en tous genres

### MACHINES PNEUMATIQUES

depuis 190 à 300 fr.

Machines Allemandes, Françaises et Américaines

7655-2

Se recommande,

### Ed. AFFOLTER, Mécanicien

Représentant de la Maison REBER

Rue Léopold-Robert 72

### MACHINES A COUDRE

Cartes de fiançailles et de mariage. Spécimens. Imprimerie A. COURVOISIER.

**Graveur.** Un bon ouvrier disposé à tout, cherche place de suite ou dans la quinzaine. 7794-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Sertisseuse.** Une bonne sertisseuse d'échappements à ancre ayant travaillé sur une machine quelques années, demande emploi stable, soit pour la machine ou à la maison. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 7793-3

**Jeune homme** de 21 ans, connaissant parfaitement la fabrication et les fournitures d'horlogerie, cherche place de suite dans bureau ou administration. Sérieuses références et certificats à disposition. Prétentions modestes. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 7223-5

**Acheveur.** Un bon acheveur d'échappements à ancre entreprendrait des achevages ancre à faire à la maison. — S'adr. rue des Fleurs 3, au pignon. — A la même adresse, on entreprendrait aussi des polissages de cuvettes. 7712-2

**Mécanicien.** Un jeune homme de 21 ans, cherche place, si possible dans une fabrique d'horlogerie. — S'adresser sous lettres A. C. R. poste restante. 6611-2

**On cherche** place dans une famille peu nombreuse pour une personne d'un certain âge, honnête et connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adr. rue du Parc 80, au 3<sup>me</sup> étage, à droite. 7671-2

**Une jeune fille** allemande, cherche à se placer pour le 1<sup>er</sup> juin dans une bonne famille de la localité où elle aurait l'occasion d'apprendre le français et aider au ménage. — S'adresser rue du Parc 65, au 1<sup>er</sup> étage. 7688-2

**Un homme** d'un certain âge demande place de suite dans une brasserie, ou chez un marchand de vin. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 7681-2

**Une demoiselle** connaissant les deux langues et sachant bien coudre, désire se placer comme femme de chambre. Références à disposition. — S'adr. à Mme Robellaz, rue de Bel-Air 28 d. 7713-2

**Finisseuse.** Une bonne finisseuse de boîtes or demande place pour le courant de juin. 7213-2  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Sertisseuse.** Une bonne sertisseuse d'échappements à ancre, cylindre et Roskopf, demande de l'ouvrage. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 13, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 7533-1

**Sommelière.** Une demoiselle de toute moralité demande place comme sommelière ou à défaut dans un magasin. — S'adresser Eplatures 4. 7522-1

**Une personne** de confiance ayant travaillé sur diverses parties brisées de l'horlogerie, désire place ou ouvrage à domicile. — S'adresser dans la matinée, rue du Progrès 75, au pignon. 7560-1

**Remplaçante.** Une personne de toute confiance s'offre pour remplacer des servantes, pour des journées pour le raccommodage de linge. — S'adr. rue du Parc 62, au 3<sup>me</sup> étage. 7532-1

**Journalière.** Une dame de toute moralité demande à faire des lessives, écurer ou comme relieuse. — S'adresser rue du Progrès 91, au pignon. 7551-1

**Journalière.** Une journalière demande des journées. — S'adresser boulevard de la Citadelle 7. 7575-1  
A la même adresse, un homme d'un certain âge cherche place pour n'importe quel emploi.

**Emboîteur.** On demande pour le dehors un emboîteur après dorure. Entrée de suite. 7791-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Roskopf.** Emboîteurs trouveraient de l'occupation de suite. — S'adr. rue Jaquet-Droz 11, au 2<sup>me</sup> étage. 7795-3

**Assortiments.** On cherche une personne sérieuse, connaissant à fond l'assortiment à ancre. 7801-3  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Une jeune personne garçon ou demoiselle,** est demandée dans un comptoir de la localité pour faire la sortie et l'entrée de l'ouvrage. Bonnes recommandations sont exigées. — S'adr. au comptoir rue du Grenier 5, au 1<sup>er</sup> étage. 7792-3

**Graveur.** On demande un bon graveur pour les mille-feuilles. 7823-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Remonteur** soigneux connaissant bien la grande pièce ancre est demandé au comptoir, rue du Pont 4. 7821-3

**Garçon d'office.** On demande un jeune homme, muni de certificats de bonne conduite, comme garçon d'office. — S'adresser à la Brasserie du Square. 7828-3

**Lingères.** On demande des ouvrières et des assujetties. — S'adr. à Mme Depierre, rue du Marché 1. 7796-3

**Une bonne cuisinière** s'occupant aussi des autres travaux d'un ménage soigné trouverait bonne place. — S'adresser à Mme J. Wyss fils, rue du Doubs 89. 7783-3

**Servante.** On demande pour de toute moralité, propre et active, pour faire tous les travaux d'un ménage; bon gage. — S'adresser brasserie du Siècle, vis-à-vis de la Poste. 7776-3

**Apprenti.** On demande un jeune garçon de 14 à 15 ans pour lui apprendre les secrets sur les boîtes or; il serait entièrement chez son patron. 7803-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande une fille forte et robuste, parlant le français et connaissant un peu tous les travaux d'un ménage. — S'adr. rue de la Demoiselle 83, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 7811-3

**Bonne.** On demande de suite une bonne honnête et active, sachant bien cuisiner et faire tous les travaux d'un ménage soigné. 7810-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Journalière.** On demande une personne honnête et propre, pour laver régulièrement le samedi. 7809-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Commissionnaire.** Une jeune fille est demandée de suite pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser au comptoir R.-A. Rielé, rue de la Demoiselle 47. 7822-3

**Servante.** On demande une bonne servante sachant cuisiner et tenir un ménage soigné. Moralité exigée. Bon gage. 7666-5  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Remonteurs.** Plusieurs remonteurs pour grandes pièces ancre sont demandés à la Fabrique de la Terrasse, au Locle. 7690-5

**Acheveur.** On demande un bon acheveur-décoteur connaissant parfaitement l'échappement ancre et la retouche de réglage. — S'adresser sous initiales A. S. 7678, au bureau de l'IMPARTIAL. 7678-2

**Plantages ancre.** On désire entrer en relations avec un bon planteur ancre pour pièces 19 lignes, double plateau, ancre fixe. — Adresser les offres avec prix aux initiales L. V. 7709, au bureau de l'IMPARTIAL. 7709-2

**Remonteurs.** On demande de suite plusieurs bons remonteurs — S'adr. chez M. Silbermann, rue du Parc n° 90. 7711-3

**Comptable.** On demande un comptable capable et actif. — S'adresser avec références et preuves de moralité Case 1140, Poste Succursale. 7674-2

**Polisseuse.** On demande une bonne polisseuse de boîtes or pour le dehors. Gages, 120 fr. par mois si la personne convient. — S'adresser à M. Henri Haenni, rue du Parc 76. 7653-2  
A la même adresse, à vendre un grand tour lapidaire pour les débris. Bas prix.

**Ellipses.** On demande l'adresse de bonnes ellipses pouvant faire les ellipses ovales et rondes, en bonne qualité et par grandes séries. — Adresser les offres par écrit sous R. V. 7689, au bureau de l'IMPARTIAL. 7689-2

**Deux remonteurs** connaissant bien l'échappement ancre sont demandés au comptoir Favre et Cie, chemin des Sapins 9, LOCLE. 7683-2

**Pierriste.** On demande de suite une pierre à faire à domicile et une fillette pour faire quelques commissions entre ses heures d'école. — S'adresser chez M. Bell, rue du Grenier 30. 7696-2

**Aiguilles.** On demande pour entrer de suite des bonnes finisseuses, ainsi qu'une riveuse de secondes; une jeune fille libérée des écoles trouverait de l'occupation dans cette dernière partie où elle serait rétribuée dès l'entrée. — S'adresser rue du Grenier 24. 7693-2

**Finissage de boîtes.** Une bonne polisseuse et finisseuse de boîtes argent trouverait de l'ouvrage de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7692-2

**Pierriste.** On demande un bon pierriste ou une bonne ouvrière pour genres moyennes. Entrée de suite; ouvrage suivi et régulier toute l'année. — S'adresser rue du Puits 7, au 2<sup>me</sup> étage, chez M. Paul A. Bourquin. 7702-2

**Assujettie et apprentie couvreur** turieres sont demandées de suite chez Mlle A. PERRIN, rue du Temple-Allemand 107. 7738-2

**Une finisseuse** boîtes argent soignées. — S'adr. chez M. Charles Pictet, rue de la Demoiselle 1. 7714-3  
A la même adresse, on demande jeune fille ou jeune garçon pour les commissions entre les heures d'école.

**Polisseuse.** Une bonne polisseuse de boîtes or, ayant l'habitude du léger, est demandée de suite. Ouvrage suivi et assuré. — S'adresser à Mme Vuille, rue de l'Envers 34, 3<sup>me</sup> étage. 7699-2

**Assujettie.** On demande de suite une bonne assujettie-tailleuse. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 7700-2

**Graveur.** On demande un bon graveur sachant bien finir. Inutile de se présenter si on ne connaît pas. — S'adresser à l'atelier rue du Premier-Mars 4, maison Perrochet. 7698-2

**Agriculture.** Un bon agriculteur du jeune garçon, intelligent et libéré des écoles, pour lui donner tous les premiers principes de l'agriculture. Bonne conduite est exigée. — S'adresser à M. Henri Forget, rue de la Serre 93. 7574-4

**Servante** On demande une jeune servante pour s'aider au ménage et aimant les enfants. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 7667-2

**Servante.** On demande une personne d'âge pour faire un petit ménage. Entrée de suite. — S'adr. rue du Pont, 19, au 2<sup>me</sup> étage. 7663-2

**Commissionnaire.** On demande une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue du Temple Allemand 81, au rez-de-chaussée, à droite. 7657-2

**Apprentie.** On demande une apprentie polisseuse pour fond... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille.** On demande une honnête jeune fille pour aider au ménage... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille.** On demande une fille honnête, de 17 à 18 ans, parlant le français... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille.** On demande de suite une jeune fille pour faire le ménage... S'adresser rue de la Paix 39, au rez-de-chaussée.

**Journalière.** On demande une femme de ménage pour aider quelques heures après-midi... S'adresser chez Mme Dotti, rue de l'Industrie 19.

**On demande une femme robuste et honnête pour soigner des bureaux et ateliers et faire les commissions.** S'adr. Boulevard du Petit-Château 12.

**Apprentie repasseuse en linge.** S'adr. chez Mme Vve Mauley, rue de la Serre 67.

**Chambre.** A louer de suite à un monsieur travaillant dehors une jolie chambre bien meublée, exposée au soleil et située près de la Gare... S'adresser rue de la Paix 63, au premier étage, à droite.

**Jolis appartements à louer pour St-Martin 1898.** S'adresser à M. A. Pécant, rue de la Demoiselle 135.

**Emailleur.** Un ouvrier émailleur est demandé de suite... S'adr. rue du Rocher 11.

**Remonteur.** Un bon remonteur ayant travaillé dans le soigné et connaissant particulièrement le rouage est demandé pour être employé à la journée. Entrée de suite.

**Finisseuse et aviveuse.** On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes argent, ainsi qu'une bonne aviveuse pour la transmission... S'adresser à l'atelier rue de la Paix 55.

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or, ainsi qu'une jeune fille comme apprentie... S'adresser rue du Progrès 61, au 1er étage.

**Aiguilles.** Mécanicien ou découpeur parfaitement au courant de la partie est demandé. Bon gage... S'adresser à M. L. Bovet, Combe Borel, 2, Neuchâtel.

**Polisseuse.** On demande pour entrer de suite une ouvrière polisseuse boîtes or; on donnerait chambre et pension... S'adresser chez M. Arthur Debély, place d'Armes 10, au pignon.

**Remonteurs.** On demande de suite deux bons remonteurs pour petites pièces cylindre... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Remonteurs.** Un ou deux bons remonteurs d'échappements après dorure, sont demandés dans un comptoir de la localité. Inutile de se présenter sans preuves de capacité et de moralité... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polisseuses.** On demande de suite de bonnes polisseuses et aviveuses de boîtes argent. Ouvrage suivi... S'adresser à l'atelier G. Brandt, rue du Puits 23.

**Doreur.** On demande un ouvrier doreur... S'adresser rue des Granges 14.

**Commissionnaire.** On demande de suite une jeune fille de 14 ans, libérée des écoles, pour faire les commissions et aider au ménage... S'adresser rue de la Demoiselle 4, au 1er étage.

**Releveuse.** On demande une releveuse ou une personne pour faire le ménage... S'adr. rue de la Paix 77, au 1er étage, à gauche.

**Apprenti.** Jeune garçon de la Suisse française aurait l'occasion d'apprendre l'allemand en même temps que le métier de coiffeur... S'adresser à M. Henri Wunderly, salon de coiffure, Bendikon (Zurich).

**Apprentie repasseuse.** S'adresser chez Mme Hari, rue Léopold-Robert 32.

**Domestique** sachant bien soigner et conduire les chevaux pourrait entrer de suite... S'adr. rue de la Paix 97, au 2me étage.

**Commissionnaire.** Une jeune fille honnête et libérée des écoles pourrait se placer comme commissionnaire... S'adresser au comptoir rue de la Paix 11, au 2me étage.

**Jeune fille.** On demande une jeune fille active, pour une partie d'horlogerie; elle serait rétribuée après essai... S'adresser rue de l'Envers 20, au 2me étage.

**Commissionnaire.** On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour les commissions... S'adresser rue du Parc 31, au 2me étage.

**Une jeune fille** pouvant aider au ménage et garder un enfant est demandée de suite... S'adresser Magasin alimentaire, rue du Puits 6.

**A louer** dès maintenant, un petit appartement moderne, situé à la rue du Parc. Prix 415 fr. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A louer** de suite ou pour époque à convenir, au centre du village, un bel appartement de 6 pièces, 2 cuisines et grandes dépendances... S'adr. à M. Charles-Oscar DuBois, gérant d'immeubles, rue du Parc 9.

**Logement de 3 pièces, à louer, Gibraltar 11, 33 fr. par mois.** S'adr. rue du Temple-Allemand 59, au 1er étage.

**Logement.** A louer pour le 23 juillet 1898, un logement de deux grandes pièces, un cabinet, cuisine et dépendances, remis à neuf... S'adr. rue de la Ronde 26, au rez-de-chaussée.

**Chambre.** A louer une chambre non meublée et indépendante, située au soleil. Prix, 10 fr. par mois... S'adr. rue des Fleurs 7, au 2me étage.

**Chambre.** A louer près de la Gare, une belle petite chambre meublée et exposée au soleil... S'adr. rue de la Serre n° 71, au pignon.

**Chambre.** A louer, à un monsieur de toute moralité, une belle chambre meublée, à 2 fenêtres, exposée au soleil et située près de l'École d'horlogerie... S'adr. rue du Doubs 75, au 3me étage.

**Magasin.** A louer pour St-Martin 1898 ou époque à convenir, un beau magasin avec grandes devantures et situé au centre des affaires... S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Logement.** A louer un beau logement moderne, meublé ou non, à des personnes désirant passer l'été à la campagne... S'adr. rue de la Gare de la Cibourg.

**Pignon** à louer de suite, rue du Puits 13, de 2 chambres et petite cuisine. Prix 25 fr. par mois... S'adr. à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75.

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, à 1 ou 2 messieurs de toute moralité... S'adr. rue du Temple-Allemand 107 bis, au 1er étage, à droite.

**Chambre.** A louer de suite, à un monsieur d'ordre et solvable, une jolie petite chambre meublée, exposée au soleil... S'adr. rue du Parc 90, au rez-de-chaussée.

**Chambre.** A louer une chambre meublée ou non... S'adr. rue du Pont 13 B.

**Chambre.** A louer une chambre meublée à un ou deux messieurs, travaillant dehors... S'adresser rue du Parc 82, au 3me étage, à droite.

**Chambre.** A louer une belle chambre meublée, à 2 fenêtres, au soleil levant... S'adresser rue de l'Industrie 21, au 3me étage.

**Chambre.** A louer une belle chambre meublée, à 2 fenêtres, au soleil levant, à une personne de toute moralité... S'adresser rue de la Demoiselle 19, au premier étage, à droite.

**A louer RUE LÉOPOLD ROBERT 64,** un APPARTEMENT moderne, au 3me étage, composé de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie dans la maison; le MAGASIN avec appartement y attenant, occupé actuellement par la BRASSERIE NATIONALE... S'adresser même maison, au 1er étage.

**A louer** de suite chez des personnes tranquilles une jolie chambre meublée à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors... S'adresser rue du Parc 3, au 2me étage.

**Appartements.** A louer de suite un appartement de 3 pièces; pour la St-Georges un rez-de-chaussée pouvant être utilisé comme magasin... S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40, à la boulangerie.

**A louer** pour St-Martin prochaine le 3<sup>e</sup> étage de la maison rue Fritz-Courvoisier 10, composé de 4 chambres, cuisine, alcôve et larges dépendances... S'adresser au 1er étage.

**Appartement** à louer au Petit-Château, 3 chambres, cuisine avec dépendances, part au jardin. 35 fr. par mois. Entrée de suite... S'adresser au magasin Bolle-Landry.

**Logements.** A louer pour le 11 novembre 1898, de beaux logements de 2 et 3 chambres, alcôve, corridor et dépendances, bien exposés au soleil et dans des maisons d'ordre... S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage.

**Logement.** A louer pour St-Martin un beau logement de 4 pièces, corridor et dépendances... S'adresser boulevard des Cornes-Morel 7.

**Logement.** A louer pour Saint-Martin 1898 un beau logement au 1er étage, de 3 chambres, 1 alcôve et dépendances, eau et gaz, buanderie, part à un joli jardin d'agrément... S'adresser Place d'Armes 18, au 2me étage, à gauche.

**Chambre.** A louer une chambre bien meublée, à un Monsieur de moralité et travaillant dehors... S'adr. rue de la Paix 39, au 1er étage.

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors... S'adr. rue du Collège 27A, au 1er étage.

**On offre** la couche de suite à deux messieurs... S'adresser chez M. S. Bögli, rue de l'Industrie 22, au 1er étage.

**Chambre.** A louer, pour le 15 Mai ou le 1er Juin, une jolie chambre meublée à un ou deux messieurs travaillant dehors... S'adresser rue du Progrès 6, au 2me étage, à droite.

**Chambre.** A louer de suite à un ou deux messieurs une belle chambre bien meublée et au soleil... S'adresser rue de la Demoiselle 98, au 1er étage, à droite.

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, située près du Collège de l'Abeille... S'adresser rue de la Demoiselle 118, au 1er étage.

**Chambre.** A louer de suite une jolie chambre à 2 fenêtres, complètement indépendante et au soleil... S'adresser rue de la Charrière 6, au 2me étage.

**Chambres.** A louer à des messieurs de toute moralité 2 chambres meublées... S'adresser rue du Grenier 26, au 1er étage.

**Chambre.** A louer de suite, à 1 ou 2 messieurs travaillant dehors une chambre bien meublée... S'adresser rue des Fleurs 13, au 2me étage, à droite.

**On demande à louer** un petit logement de 2 pièces, et un atelier, ou à défaut, un logement de 3 ou 4 pièces, situé au rez-de-chaussée... S'adr. à M. Albert Dérans, tapissier, rue des Terreaux 6.

**On demande à louer** de suite un logement de 2 pièces... S'adresser rue Neuve 16, au 3me étage.

**On demande à louer** une grande chambre non meublée et indépendante, ou deux de grandeur moyenne... S'adresser les offrs., sous S. G. 7697, au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un petit ménage** demande à louer pour le 11 novembre 1898, un appartement de 3 pièces avec corridor, situé au soleil et dans une maison d'ordre... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On cherche à louer** pour le 11 novembre 1898 un logement de 3-4 pièces pour bureau et comptoir, situé si possible au centre de la ville... S'adr. les offrs. sous chiffres B. S. 7509, au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à louer** un atelier ou appartement au plain-pied, au centre du village, si possible à proximité rue Léopold-Robert... S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un ménage** tranquille et soigné demande à louer pour Saint-Martin un logement de 3 pièces et corridor, situé près de la place de l'Ouest... S'adresser rue Fritz-Courvoisier 23, au 2me étage, à gauche.

**On demande à louer** pour courant ou septembre, un LOGEMENT de 2 grandes ou de 3 pièces, si possible avec gaz installé... S'adr. sous initiales P. S. 7538, au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à louer** pour St Martin 1898 un appartement de 3 pièces, corridor et dépendances, bien exposé au soleil... S'adr. rue du Doubs 77, au Magasin de Cigares.

**On demande à acheter** enseignes en toile, droites, et à vendre enseigne pour café-restaurant, lettres or, au prix de la toile... S'adresser à M. Albert Merguin, rue Jaquet-Droz 6.

**On demande à acheter** un lavabo de coiffeur avec réservoir, le tout en très bon état et bien conservé... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On cherche à acheter** d'occasion, 1 MOEUR Otto de Deutz, à Benzine, de la force de 4 à 5 chevaux, en bon état... S'adr. à M. Louis Lang, fabrique de boîtes à Porrentruy.

**Occasion unique.** A vendre une chambre à manger, style Henri II, composée de buffet à 4 portes pleines, tables à 3 allonges, 6 chaises (440 fr.)... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** une machine à coudre et une poussette, bien conservées... S'adr. rue du Pont 13.

**Perdu** dans les rues du village un coureur de voiture de cheval... S'adr. rue du Versois 7.

**Perdu** depuis la Chaux-de-Fonds aux Planchettes une MONTRE en or... S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Monsieur et Madame Jean Knutti,** leurs enfants et leurs familles, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère et parent.

**Charles-Constant,** que Dieu a rappelé à Lui jeudi, à 7 1/2 h. du soir, à l'âge de 6 semaines.

**A vendre** un beau potager n° 12, avec accessoires... S'adresser rue de la Serre 73, au sous sol.

**Aux réloccemen!** A vendre un habit de velocemen, tout neuf... S'adr. Place d'Armes 20, au 1er étage, à droite.

**A vendre** un petit billard à quilles en noyer poli, bien conservé, ainsi qu'une machine à coudre pour seller ou cordonnier... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** faute de place, une poussette forme calèche... S'adresser rue de la Paix 39, au 3me étage.

**A vendre** un petit lit d'enfant et une table ronde... S'adresser rue du Nord 65, au rez-de-chaussée.

**A vendre** un beau canapé à très bas prix... S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 41, au 1er étage.

**A vendre** à très bas prix des potagers à pétrole, en émail, dernier système... S'adresser place d'Armes 18A, au rez-de-chaussée.

**A vendre** à très bas prix un lit, (bois de lit, paillasses à ressorts avec 3 coins et matelas crin animal)... S'adresser rue du Premier-Mars 16c, au 2me étage.

**Antiquité.** A vendre ou à échanger contre une moderne, une antique console toute sculptée... S'adresser maison Douillot, Eplatures 1, au 2me étage.

**A vendre** une poussette (dite Moïse), à 4 roues, ayant très peu servi, et une berceuse en acajou... S'adr. rue de la Demoiselle 6, au rez-de-chaussée, à droite, de midi à 1 heure et après 7 h. du soir.

**Bicyclette** A vendre, pour 180 fr., une belle et excellente bicyclette pneumatique, modèle 1897... S'adresser à M. Magnin, rue du Puits 13.

**A vendre** une bonne machine à nikerer à très bas prix... S'adresser à M. S. Gaberel, rue de l'Envers 28.

**A vendre** 2 potagers neufs n° 11 et 11 1/2, avec tous leurs accessoires, 1 potager usagé et un petit potager à deux trous... S'adresser à M. Moccand, serrurier, rue du Progrès 99A.

**A vendre** un outil à pointer les cadrans métalliques... S'adr. chez M. Alcide Droz, rue de la Serre 63.

**A vendre** un bon burin fixe bien conservé, Prix avantageux... S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** un tour à guillocher avec excentrique et bague d'ovale... S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** une excellente carabine, calibre 7,5, très peu usagée et en parfait état... S'adr. à M. Joseph Boichat, fabricant d'horlogerie, Les Bois.

**Lapins** à vendre petits et grands, femelles portantes ou avec leurs petits... S'adresser Villa Fluckiger.

**A vendre** un magnifique chien d'arrêt, race anglaise (Setter Gordon), noir et feu, âgé de 10 mois... S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** à bas prix un bois de lit noyer à une place, avec paillasses à ressorts, plus une grande table en sapin à 10 places... S'adresser boulevard de la Capitaine 1B, au 3me étage.

**A vendre** pour cause de départ un ameublement de salon peu usagé, prix modéré... S'adresser rue de la Serre 93, au 1er étage.

**A vendre** un bon potager et une quantité d'oiseaux bons chanteurs... S'adresser rue de l'Industrie 19, au rez-de-chaussée, à droite.

**A vendre** une belle machine pour nikerer, avec établi et fournitures... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Bon potager** Viatte bien conservé, à vendre au prix de 60 fr. avec tous les accessoires... S'adr. rue du Doubs 93, au rez-de-chaussée.

**Meubles.** A vendre différents meubles usagés mais bien conservés et autres ustensiles de ménage... S'adresser rue du Parc 50, au 2me étage.

**A vendre** une grande table ronde, un lit en sapin avec paillasses à ressorts, table de nuit, 6 chaises en jonc... S'adresser à Mme Mäder, rue de Bel-Air 24.

**Chien.** A vendre un chien de chasse griffon Boulet pure race. Prix 100 francs... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** une machine à coudre et une poussette, bien conservées... S'adr. rue du Pont 13.

**Perdu** dans les rues du village un coureur de voiture de cheval... S'adr. rue du Versois 7.

**Perdu** depuis la Chaux-de-Fonds aux Planchettes une MONTRE en or... S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Monsieur et Madame Jean Knutti,** leurs enfants et leurs familles, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère et parent.

**Charles-Constant,** que Dieu a rappelé à Lui jeudi, à 7 1/2 h. du soir, à l'âge de 6 semaines.

**A vendre** un beau potager n° 12, avec accessoires... S'adresser rue de la Serre 73, au sous sol.

**Aux réloccemen!** A vendre un habit de velocemen, tout neuf... S'adr. Place d'Armes 20, au 1er étage, à droite.

**A vendre** un petit billard à quilles en noyer poli, bien conservé, ainsi qu'une machine à coudre pour seller ou cordonnier... S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** faute de place, une poussette forme calèche... S'adresser rue de la Paix 39, au 3me étage.

Elle n'est plus, elle n'est plus, O Dieu, tu l'es voulu. Courbons-nous vers la terre Elle n'est plus et nos yeux Ne reverront qu'aux cieux Notre fille. Tu reviens en aiment. Pour toi plus de tourments. Courbons-nous vers la terre, Adieu, console-nous, Aieu Louisa, Adieu.

Monsieur et Madame Ch. Rufener et leurs enfants, Monsieur et Madame Emile Rufener-Prêtre, Madame et Monsieur F. Bohner-Rufener et leur enfant, Monsieur Christian Rufener, à Bâle, Monsieur Georges Rufener, Monsieur et Madame Daniel Rufener, à Siegristville, Monsieur et Madame Burri Rufener, à Berthoud, les familles Rufener, à Orégon (Amérique), Madame veuve Von Gunten et ses enfants, au Landeron, les familles Stoupanse, à Besançon, Vuille, à Villeret, Droz, à Besançon, ainsi que les familles Stoupanse, Fiechter, Vuille, Kramer, Buess, Pelot, Bourquin, Leschot, Tschanz, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimée et regrettée fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente,

**Mademoiselle Louisa RUFENER,** qui s'est endormie dans les bras du Seigneur Mercredi, à 2 1/4 h. de l'après-midi, à l'âge de 21 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 11 Mai 1898. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 14 courant, à 1 h. après-midi.

Domicile mortuaire: Rue de l'Hôtel-de-Ville 13. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Alvin Macquat-Fallen et leurs enfants, Louise, Alice, Maurice, Valentine et Adrien, Monsieur et Madame Louis Macquat-Riegger et leurs enfants, Marguerite et Claire, à Bienne, Monsieur et Madame Louis Graizely-Macquat et leurs enfants, Germaine et Yvonne, à la Ferrière, Madame veuve Louise Macquat-Loosli, Mademoiselle Marguerite Macquat, à Bonfol, ainsi que les familles Macquat et Chapuis ont la profonde douleur de vous faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et parente

**Madame veuve Marie MACQUAT, née Macquat** décédée Jeudi, à 12 1/2 heures après-midi, dans sa 74me année, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 mai 1898. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Dimanche 15 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Nord 9. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs les membres du Syndicat et de la Philanthropie des Monteurs de boîtes or sont priés d'assister dimanche 15 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame veuve Marie Macquat, mère de M. Alvin Macquat, leur collègue.

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez point, car le Royaume des Cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Matth. 10, v. 44.

Monsieur et Madame Léon Wuilleumier Cattin, ainsi que les familles Wuilleumier et Cattin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur cher enfant

**Gaston-Léon** que Dieu a retiré à Lui jeudi soir à 10 3/4 h. à l'âge de 5 mois 8 jours, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 Mai 1898. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, Que le nom de l'Eternel soit béni. Job 1, v. 21.

Mon sort n'est-il pas heureux? N'en serai-je pas joyeux, Puis-je après ces jours de grâce, Je sais que mon âme passe Dans les bras du bon Sauveur.

Monsieur Fritz Ducommun et sa fille Marthe, Monsieur et Madame Ernest Ducommun-Othenin-Girard, leurs enfants et familles, ainsi que les familles Ducommun, Othenin-Girard et Amez-Droz, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère enfant, sœur, petite-fille, nièce, cousine et parente,

**Juliette-Mathilde,** que Dieu a rappelée à Lui Mercredi, à 6 h. du soir, à l'âge de 7 ans, après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 12 Mai 1898. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 14 courant, à 1 h. après-midi.

Domicile mortuaire: rue des Fleurs 9. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs les membres de la Société de tir L'AIGUILLON sont priés d'assister samedi 14 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Juliette-Mathilde Ducommun, fille de M. Fritz Ducommun, leur collègue.

**Le Comité.** Messieurs les membres de la Société de chant la Pensée sont priés d'assister samedi 14 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Mademoiselle Juliette-Mathilde Ducommun, fille de M. Fritz Ducommun, membre passif de la Société.

**Le Comité.** Messieurs les membres de la Société de chant la Pensée sont priés d'assister samedi 14 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Mademoiselle Juliette-Mathilde Ducommun, fille de M. Fritz Ducommun, membre passif de la Société.

**GRANDE Brasserie du Square**

SAMEDI et jours suivants, dès 8 h. du soir 7782-3

**Grands Concerts**

donnés par Mlle LEYDA, genre petit Bob. Mme COMBES, diseuse. M. NORCY, genre. M. COMBES, comique. M et Mme COMBES, duettistes.

Grand succès de Casino de l'Espérance de Genève.

DIMANCHES et FÊTES, dès 8 h.,

**Matinée-Concert**

ENTRÉE LIBRE

**Société Fédérale de Gymnastique ANCIENNE SECTION**

DIMANCHE 15 MAI 1898 COURSE OBLIGATOIRE du PRINTEMPS

ITINÉRAIRE: Chambrellen, Gorges de l'Areuse, Creux-de-Van, Gorgier, St Aubin, Boudry, Chambrellen.

Réunion des participants à 5 heures du matin, au local, Brasserie de la Serre. Tous les membres et amis de la Société sont chaleureusement invités à y participer. Se munir de vivres. En cas de mauvais temps, la course sera renvoyée de 8 jours. Le Comité. 7718-2

**Hôtel de la Gare**

= Tous les SAMEDIS soirs, = dès 7 1/2 heures,

**TRIPES**

à la mode du pays. 8622-42\* Cuisine soignée. Vins vieux.

**BILLARD**  
**Café des ALPES**  
SAINT-PIERRE 12  
CAMILLE DUBOIS, successeur de Paul Burnier  
Tous les Samedis, Tripes à 80 c. la ration.  
VINS de premier choix.  
Bière ULRICH FRÈRES FONDUES  
**BILLARD**

**Hôtel du Lion-D'Or**

SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir,

**TRIPES**

7720-2 Se recommande, H. IMMER

**Café du Télégraphe**

**PHONOGRAPHE**

avec enregistreur. Genre tout nouveau. Avis aux chanteurs qui voudraient se reproduire.

GRANDES SALLES au premier étage pour familles et sociétés.

Tous les Lundis: Gâteaux au fromage, Foie sauté et Macaronis aux tomates.

FONDUE renommée

Consommations de premier choix. Se recommande, A. Méroz-Fluckiger. - TÉLÉPHONE - 6870-3

**CAFÉ DE TEMPÉRANCE**

12, Rue du Grenier 12.

**TRIPES - TRIPES**

et lapin On sert pour emporter.

**MACARONIS aux tomates**

COTELETTES rôties et panées. Se recommande, 18938-57\* L. Gacon-Chautems.

**MOUVEMENTS**

Quel fabricant entreprendrait la terminaison de mouvements répétition avec et sans chronographe; on lui fournirait les mouvements et il n'aurait pas à s'occuper de l'emboîtement. Fortes séries et paiement comptant. - Adresser les offres avec prix sous initiales R. R. 7707, au bureau de L'IMPARTIAL. 7707-2

**Restaurant des Armes-Réunies**

(GRANDE SALLE) 7786-2  
Lundi 16 Mai courant, dès 8 heures du soir,

**Grand Concert**

de bienfaisance en faveur des

**Incendiés de Merligen**

donné par le Zither-Club „Alpenrössl“

de la Chaux-de-Fonds avec le bienveillant concours de M<sup>lle</sup> SANDOZ

- ENTRÉE LIBRE - Une collecte sera faite pendant le Concert.

**Deutscher Temperenz-Verein**

Monatsversammlung

Sonntag den 15. Mai, Nachmittags 2 Uhr, im Local rue du Progrès 48, unter Mitwirkung auswärtiger Freunde.

Jedermann ist freundlichst eingeladen. 18865-23 Das Komitee.

Deux bons H-3511-J 7787-3

**emboîteurs**

dont un connaissant bien la mise à l'heure intérieure, trouveraient travail suivi à la Fabrique Robert frères, Villaret.

**LEÇONS DE PIANO**

Une demoiselle donnerait quelques leçons de piano à de jeunes commençants. Prix 1 fr. - S'adr. rue du Stand 12 au 1er étage. 7563-1

**Fête des Narcisses**

**MONTREUX**

Le soussigné recommande aux NEUCHATELOIS visitant Montreux les 14 et 15 courant le

**Restaurant de l'Industrie**

tenu par un Neuchâtelois, où on trouvera RESTAURATION SOIGNÉE à toute heure. - Vins du pays, premier choix. NEUCHATEL rouge et blanc. Se recommande, HENRI RIEHEN.

**Brasserie du Versoix**

M. Albert ZISSET

tenancier de la Brasserie, 1, rue du Versoix 1.

BIERES brune et blonde

avantageusement connues de la

**Brasserie de l'Aigle**

Livraison à domicile, en fûts, en litres et en bouteilles. 7343-3\* TÉLÉPHONE

**Les forces mouvantes**

qui assurent le succès de la vente, sont

**la loyauté**

**et le bon marché**

les maximes, pratiquées dans mon commerce, doivent toujours attirer de plus en plus la confiance de l'honoré public et le convaincre que, alors même que mes

7816-1

**Complets en laine**

**peignée**

à un ou deux rangs, ne sont vendus qu'à raison de fr. 35, ils sont d'une réelle beauté et d'une solidité à toute épreuve.

Pour mes complets en laine peignée, tissés des laines les plus fines, les meilleures fournitures sont employées et ils ont la coupe la plus moderne. Il y en a qui sont unis, d'autres carrelés ou rayés. Il y en a de noirs, gris, bleus, bruns, olives, de toutes les couleurs en vogue. En un mot, c'est de la « Haute Nouveauté ».

Chacun est invité de la façon la plus cordiale à rendre visite aux magasins de

**J. NAPHTALY**

9, rue Neuve, 9, La Chaux-de-Fonds

**Cercle Montagnard**

Paiement des coupons d'obligations du Cercle Montagnard, le Lundi 16 Mai, de 8 à 10 heures du soir, au Cercle. 7727-2 Le Comité.

**Chœur mixte indépendant**

Vendredi 13 Mai 1898 à 8 h. du soir,

Répétition partielle pour dames au PRESBYTÈRE. 7721-1

**Société suisse de Tempérance**

**CROIX-BLEUE**

Dimanche 15 Mai 1898

à 2 1/2 heures après midi, dans le Temple des Éplatures, Réunion publique des Sections de Tempérance des Montagnes. 7741-2

**Cours de PHOTOGRAPHIE sur émail**

25 années d'expériences et plusieurs récompenses. Réussite garantie. Leçons à domicile. - S'adresser par lettres, sous initiales K, B. 7765, au bureau de L'IMPARTIAL. 7765-2

**J. CUCHE**

D<sup>r</sup> en Droit absent jusqu'à nouvel avis.

L'Etude sera fermée pendant son absence. 7176-8

**Changement de domicile**

Le domicile de

**M. Ed. Affolter**

Mécanicien

est transféré 7650-2

RUE LÉOPOLD ROBERT 88.

**Ouverture du Magasin alimentaire**

RUE DE LA PAIX 71 (sous-sol).

Fruits et Légumes, excellent Vin rouge, à 40 et 50 c. le litre. Bien assorti dans toutes les Liqueurs fines et ordinaires.

Se recommande vivement à ses amis et connaissances et au public en général. 7807-5 P.-ALCIDE PELLATON.

**Neuchâtel**

**Restaurant-Pension de Tempérance**

A. ELZINGRE

Rue St-Maurice 4 Vis-à-vis de la Brasserie Strauss)

Restauration à toute heure Service prompt et soigné.

Salles particulières pour Dames, Familles et Sociétés. 18165-38

**Café Schneider**

rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 7785-2

DIMANCHE 15 MAI 1898

Dès 8 h. après-midi.

**BAL BAL**

Se recommande. Le tenancier.

**CHARCUTERIE-BOUCHERIE Viennoise**

58, Rue Léopold-Robert 58.

**Graisse de rognon**

le demi kilo, 50 ct.

**Graisse ordinaire**

le demi kilo, 25 ct. 7644-5

**Lait stérilisé naturel**

à la Laiterie D. HIRSG

7, RUE DU VERSOIX RUE DU VERSOIX 7.

Dépôts chez M. J.-B. Stierlin, place du Marché. M. A. Winterfeld, à la Gare. 5527-288

**Pension. Dîners à emporter.**

RUE DE LA SERRE n° 57, au rez-de-chaussée. 7187-2

**Attention!**

Une importante maison d'exportation demande à entrer en relations avec un jeune homme sérieux, connaissant à fond la fabrication des montres répétition et travaillant dans l'ouvrage bon courant.

On lui fournirait les fonds nécessaires pour s'établir à la Chaux-de-Fonds et engager des ouvriers. Moralité et capacités sont exigées. Adresser les offres avec certificats sous initiales R. S. 7708, au bureau de L'IMPARTIAL. 7708-2

**Blanchisseuse**

M<sup>me</sup> A. Tripet, rue de l'Industrie

Avenue n° 34, au sous sol, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession, tels que: Crémage de rideaux, Chemises (10 c.), Glaçage (15 c.), Lavage et Repassage à 25 c. la chemise. 7086-4

**Bonne cuisinière**

est demandée pour un hôtel. - S'adr. Avenue de la Gare 27, Lausanne. 0 805 L. 7661-1

**Bureau HENRI VUILLE, gérant**

10, Rue Saint-Pierre 10

A louer pour le 11 Novembre 1898:

Premier Mars 6, deuxième étage, cuisine et dépendances. Prix modéré. 6567-3

**A LOUER**

pour St-Martin 1898

Serre 32, à louer APPARTEMENT, 3 pièces, 1er étage, eau comprise, 500 fr.

S'adresser en l'Etude Eugène Wille, avocat et notaire, rue Léopold Robert 58. 7190-1

**MAGASIN**

A louer de suite, au centre de la ville, beau et grand magasin convenant à tout genre de commerce. - S'adresser à Mme veuve A. Meyer, rue du Grenier 7. 6808-6

**Foin**

A vendre du foin première qualité, récolté sans pluie. 7779-9

S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

**La Société Théâtrale LA DILIGENTE**

à l'honneur d'informer ses membres passifs et amis que son LOCAL est transféré à l'Hôtel Central. 7420

**Bière du Saumon**

à Rheinfelden

qualité supérieure, brune et blonde, en fûts et en bouteilles.

J. LEDERMANN-SCHNYDER 4468-38 61, Rue de la Serre 61. - Téléphone -

**Changement de domicile**

A partir du 9 Mai, le bureau et les magasins de

**ERNEST SCHMID**

sont transférés 7502

9, rue D.-JeanRichard 9

derrière le Casino

au rez-de-chaussée.

Caisses d'emballage pour montres, Cartons hauts et plats et à ouvrage, etc. Pochettes en molleton blanc p<sup>r</sup> montres. Timbres en caoutchouc, etc. Tampons perpétuels en toutes couleurs. Le tout au grand complet. Se recommande vivement.

**Avis important!**

**M. H. KUFFER**

de la maison

**GUSTAVE PARIS**

Tissus en tous genres

NEUCHATEL

ayant dû interrompre sa tournée de printemps à la Chaux-de-Fonds pour cause de maladie, la reprendra dans quelque temps. Les personnes ne pouvant pas attendre son passage, sont priées de se faire adresser directement les échantillons par la maison. 7003

**Avis aux Polisseurs de Vis**

On demande à entrer en relations avec un bon ouvrier. Prière d'adresser échantillons avec prix, à M. D. Aubert-Vionnet, Sentier (Vallée-de-Joux). 7483

**APPRENTI**

La maison Henri Grandjean & Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, demande un apprenti pour denrées coloniales, commission, expédition. 7465

**VOLAILLES DE RACE**

A vendre un coq et une poule pure race Cochinchine et des œufs d<sup>e</sup> poules et de canards de race pour couvées. - S'adresser à la gardienne du Bois du Petit-Château. 7463

**Pension J.-R. Köhli**

2, rue de la Serre 2.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

dès 7 heures, 7788-1

**TRIPES - TRIPES**

à l'emporté.

On demande des bons PENSIONNAIRES. CANTINE

**A LOUER**

à DOMBRESSON, de suite ou pour la Saint-Martin, un ATELIER de 7 fenêtres, avec bureau, vestibule et dépendances. Ces locaux conviendraient particulièrement pour atelier d'horlogers, de tailleurs, etc. - Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Abram SOGUEL, à Cernier. N 1933 c 7789-3

**A remettre à GENÈVE**

pour cause de famille un Café-Restaurant fort bien achalandé, au centre de la ville. Reprise, 7000 fr. Très avantageux et pressant. - Offres au Globus, rue du Stand 11, Genève. 7723

**ETAT DES BESTIAUX**

abattus dans les Abattoirs publics du 1<sup>er</sup> au 30 Avril 1898.

146 bœufs, 367 porcs, 582 veaux, 69 moutons, 2 chèvres.

Fritz Grossen, 4 vaches. Particuliers, 1 vache et 3 chevaux.

VIANDE DU DEHORS, estampillée du 1<sup>er</sup> au 30 Avril 1898.

Gabriel Brandt, 1 1/4 vache et 1 taureau. Louis Opplinger, 1/4 vache. Fritz Grossen, 1/4 vache.

666 cabris, 529 lapins, 781 kgs. jambon, 430 kgs. saucisses, 28 panses, 15 moutons, 45 kgs. porc frais, 25 kgs. porc salé, 25 kgs. viande hachée, 1 veau, 183 kgs. langues fumées, 70 kgs. lard fumé, 40 kgs. de viande de bœuf, 85 kgs. de porc fumé.